



**RESILAC\***  
\*REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
INCLUSIF DU LAC TCHAD



# ***Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019***



***Le Muskari, élément de l'identité  
culturelle et économique de Dargala***



**TERRE  
SOLIDAIRE**  
Soyons les forces du changement



L'arbre de  
l'autopromotion

## *Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

### TABLE DES MATIERES

Introduction.....	4
a- Objectif général des diagnostics.....	4
b- Objectifs spécifiques.....	4
c- Résultats attendus.....	4
d- Méthodologie : organisation, équipes et outils.....	5
1- Les personnes rencontrées à l'occasion des diagnostics approfondis : les cibles .....	6
2- Sociohistoire et profil historique de Dargala .....	6
2.1. Sociohistoire de Dargala .....	6
2.2. Quelques éléments du profil historique de Dargala .....	7
3. Données physiques, démographiques et administratives .....	8
3.1. Carte physique de la Commune de Dargala .....	8
3.2. Populations de Dargala réparties suivant les critères sexe et âge .....	8
3.3. Relief, climat, végétation type de sol et potentiel en terme de terres .....	8
3.4. Estimation des besoins alimentaires et de la disponibilité des stocks dans la commune de Dargala..	9
4. Potentiel hydrographique et rendement agricole à Dargala .....	9
4.1. Superficie, production et rendement de la campagne 2017 .....	9
4.2. Superficie, production et rendement de la campagne 2018 (Source : Rapport annuel DAMINADER, 2019) 9	
5. L'élevage à Dargala .....	11
5.1. Les maladies récurrentes .....	12
5.2. Les vaccins généralement administrés.....	12
6. Les ressources naturelles et conflits liés.....	12
6.1. Les pâturages .....	12
6.2. Surface boisée.....	12
6.3. Règles de gestion pour la coupe .....	12
6.4. Ressources, infrastructures et Les conflits dans la commune de Dargala .....	13
a- Les principales ressources identifiées dans les villages village .....	13
b- l'identification des infrastructures communautaires types/manifestations de conflits.....	13
c- Quelques facteurs de vivre ensemble .....	14
d- les mécanismes de gestion/résolution des conflits et les acteurs : analyse FFOP.....	15
7. Forces, faiblesses, opportunités et menaces des infrastructures économiques/agricoles .....	16
7.1. Analyse d'ordre générale .....	16
7.2. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces des filières porteuses.....	17
8. Les infrastructures publiques au sein de la Commune .....	20
8.1. Les infrastructures éducatives.....	20
8.1.1 L'enseignement primaire à Dargala .....	20
1.1.1. 8.1.1.1 Les infrastructures primaires existantes (écoles) .....	20
1.1.2. 8.1.1.2. Les critères de création des écoles primaires publiques.....	20

## ***Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019***

1.1.3.	8.1.1.3. La distribution spatiale des écoles dans l'Arrondissement de Dargala .....	20
1.1.4.	8.1.1.4. Les ratios : élèves-enseignants et élèves-salles de classes.....	20
1.1.5.	8.1.1.5. Les APEE et mères d'élèves : quid de leur existence et fonctionnement.....	20
1.1.6.	8.1.1.6. Sous-scolarisation et déperdition scolaire au primaire à Dargala .....	21
1.1.7.	8.1.2. L'enseignement supérieur à Dargala .....	21
1.1.8.	8.1.3. L'enseignement secondaire à Dargala.....	22
8.2.	Les infrastructures hydrauliques, électriques et de communication .....	25
8.3.	Les infrastructures sanitaires : les personnels, les problèmes rencontrés et besoins .....	25
1.1.9.	8.3.1. Les types de personnels généralement rencontrés dans les FOSA de Dargala .....	25
1.1.10.	8.3.2. Les Les problèmes généralement rencontrés par les formations sanitaires .....	26
1.1.11.	8.3.3. Les besoins des Formations sanitaires .....	26
9.	L'organisation traditionnelle et religieuse à Dargala .....	27
9.1.	De l'organisation religieuse dans l'Arrondissement de Dargala.....	27
9.2.	L'organisation traditionnelle locale.....	27
9.3.	Cantons, villages et faisceaux de relations à Dargala .....	28
9.4.	L'organisation traditionnelle probable à chaque chefferie traditionnelle .....	29
10.	L'organisation administrative locale.....	31
10.1.	Les principaux services déconcentrés de l'Etat présents dans la commune.....	31
10.2.	L'organisation administrative communale.....	33
1.1.12.	10.2.1. Synthèse des données sur les Conseillers municipaux.....	33
1.1.13.	10.2.2. L'organe délibérant au sein de la commune de Dargala .....	33
1.1.14.	10.2.3. Tableaux d'analyse du budget et du compte administratif.....	35
11.	Les organisations de la société civile et à base communautaire à Dargala .....	37
11.1.	Les organisations à base communautaires : acteurs endogènes de développement.....	37
11.2.	Organisations et mouvements par secteur d'activité .....	38
12.	Quelques personnes vulnérables dans l'Arrondissement de Dargala .....	42
13.	Les difficultés généralement rencontrées par les personnes vulnérables .....	52
14.	Quelques problèmes et contraintes locales et solutions envisageables .....	53
15.	Quelques problématiques pertinentes au regard des contextes locaux.....	54
16.	Quelques recommandations à l'issu des diagnostics .....	55
a-	Recommandations d'ordre général.....	55
b-	Recommandation dans des domaines cibles.....	56

## *Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

### LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>ACMS</b> : Association camerounaise pour le marketing social
<b>AME</b> : Association des mères d'élèves
<b>APEE</b> : Association des parents d'élèves et enseignants
<b>AVEC</b> : Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit
<b>BIR</b> : Bataillon d'intervention rapide
<b>CCC</b> : Cadre de concertation communal
<b>CMPJ</b> : Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes
<b>CVC</b> : Cadre villageois de concertation
<b>CSI</b> : Centre de santé intégré
<b>CMPJ</b> : Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes
<b>CNJC</b> : Conseil National de la Jeunesse du Cameroun
<b>CNPCC</b> : Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun
<b>CPFF</b> : Centre de promotion de la femme et de la famille
<b>CTD</b> : Collectivités Territoriale Décentralisées
<b>IDE</b> : Infirmier diplômé d'Etat
<b>MINEDUB</b> : Ministère de l'Éducation de base
<b>MINJEC</b> : Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique
<b>MINEFOP</b> : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>MINPROFF</b> : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
<b>MINAS</b> : Ministère des affaires sociales
<b>MINADER</b> : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>MINAT</b> : Ministère de l'Administration territoriale
<b>MINFOF</b> : Ministère des Forêts et de la Faune
<b>MINEPIA</b> : Ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales
<b>MINEPDED</b> : Min. de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable
<b>MINSANTE</b> : Ministère de la santé
<b>MINESEC</b> : Ministère des Enseignement Secondaire
<b>OBC</b> : Organisation à base communautaire
<b>OSC</b> : Organisations de la société civile
<b>PAPE</b> : Projet d'amélioration de la productivité de l'élevage
<b>PNDP</b> : Programme National de Développement Participatif
<b>PPCB</b> : Péripleumonie contagieuse des bovidés
<b>OBC</b> : Organisation à Base Communautaire
<b>OSC</b> : Organisation de la Société Civile
<b>RESILAC</b> : Redressement Economique, Social et Inclusif du Lac Tchad
<b>SSD</b> : Services de santé de District

## *Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

### **Introduction**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme RESILAC en son pilier 1 dédié au renforcement du capital humain, des diagnostics territoriaux ont été réalisés dans la commune de Dargala du 11 au 15 décembre 2018. Les diagnostics ont eu lieu dans les 4 cantons de la commune et 22 animateurs se sont rendus dans les 18 villages suivants : Merem, Gouroum, SITTIBIRLLI, Dawa, Dargala-Windé, Zalambi, Tchokola, Ngandarma, Tannéo, Yoldéo-Garré, Ouro-djam, Gaigai-Koumaire, Tchabeyel, Meleme, Ouro-Alkali, Ouro-Dalla, Hodandé et Yolel. Les 18 villages ont été sélectionnés parmi les 117 villages que compte la commune de Dargala. Du 6 au 8 puis du 12 au 16 mars 2019 ont été conduites 02 missions terrain dans la commune de Dargala dont l'objectif était de collecter des données supplémentaires en vue d'enrichir et d'approfondir les résultats des diagnostics communautaires et territoriaux précédemment menés.

### **a- Objectif général des diagnostics**

L'objectif général des diagnostics était d'établir un état des lieux avec l'implication des communautés dans la collecte et l'analyse des informations, afin de permettre à tous les acteurs et parties prenantes du programme RESILAC d'avoir une vision partagée des problèmes, besoins, attentes et propositions de solutions pour un développement économique et social inclusif dans la commune de Dargala.

### **b- Objectifs spécifiques**

- Faire une cartographie participative des ressources naturelles disponibles ;
- Identifier et analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces des acteurs/partenaires en présence dans les communes dans 4 cantons de Dargala (populations, groupements/coopératives, associations des jeunes de villages, quartiers, associations des femmes, des APEE, des comités villageois de développement, OSC, programmes de développement) ;
- Stimuler/accompagner les acteurs locaux à définir leur vision de développement ;
- Rencontrer des groupes d'acteurs par catégories pour des échanges d'ordre générales dans leur milieu afin de dégager les problèmes vécus et les amener à proposer des solutions adéquates ;
- Faciliter une autoanalyse par les populations des opportunités et contraintes en lien avec le développement socio-économique de leur localité, les facteurs d'influences, les vecteurs de changement et les solutions prônées localement, ainsi que les alternatives aux différents scénarii plausibles ;
- Apprécier la pertinence des activités proposées dans le cadre du programme et du plan d'action de leur mise en œuvre (activités-période-budget) ;
- Hiérarchiser les priorités à mettre en œuvre au cours de la phase d'amorce, ainsi que les opportunités existantes à valoriser ;
- Identifier les infrastructures communautaires dans les 4 cantons de Dargala (ouvrages hydrauliques, routes, magasins de stockage, établissements scolaires, formations sanitaires) ;
- Identifier et analyser les sources des conflits, leur nature et les mécanismes de leur gestion ;
- Identifier et créer un consensus pour la sélection des sites /écosystème/territoire prioritaires (en lien avec le développement agricole et la petite économie) à réhabiliter par les THIMO ;
- Identifier les centres de formations professionnelles/initiatives endogènes d'insertion professionnelles, d'épargne et de crédit (AVEC et autres structures) et avoir un premier aperçu de leurs forces et faiblesses ;
- Identifier les structures économiques (marchés, chaînes de valeurs, circuits de commercialisation) et avoir un premier aperçu de leurs forces et faiblesses ;
- Identifier et dénombrer les IDPs ou populations vulnérables dans les villages les plus affectés ainsi que les victimes de traumatisme et les types de traumatisme subis ;
- Sur la base des informations collectées et des discussions tenues avec l'ensemble des parties prenantes, définir de commun accord avec les autorités locale une liste de villages prioritaires pour les différentes activités de RESILAC (HIMO et formations professionnelles en particulier) ;
- Compléter et actualiser le répertoire des OSC et OCB opérationnels ;
- Collecter les études techniques, rapports et autres productions pertinentes disponibles.

### **c- Résultats attendus**

- Dans les 4 cantons de Dargala, les acteurs en présence sont identifiés et les communautés ont identifié, analysé leurs problèmes et proposent des pistes de solutions adéquates de leur mise en œuvre ;
- Une vision locale du développement approprié est définie par les acteurs ;
- La cartographie des acteurs, des ressources naturelles et des tensions liées à leur usage ainsi que des ouvrages communautaires, est établie ;

## ***Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019***

- Des bonnes pratiques de gestion des conflits sont capitalisées ;
- Une facilitation de l'auto-analyse des systèmes par les populations (les relations sociales, familiales et communautaires, les processus de production, transformation, stockage, commercialisation, etc., la gestion des ressources, les organisations existantes dans la communauté, etc.) et des contraintes que vivent les populations, les facteurs d'influences, les vecteurs de changement et les solutions prônées localement, ainsi que les alternatives aux différents scénarii plausibles, est assurée ;
- Une identification participative précise des actions (confirmation de la pertinence des activités proposées par RESILAC, actualisation des sous-activités etc.), ainsi que leur planification technique, financière et matérielle (plan d'action) qui réponde aux besoins des différents groupes sociaux, est faite ;
- Une hiérarchisation des priorités à mettre en œuvre au cours de la phase d'amorce, ainsi que les opportunités à valoriser qui existent dans l'environnement (autres acteurs, innovations, technologies locales, etc.) est faite ;
- Le site HIMO de la PA est validé de façon participative et les critères de sélection des bénéficiaires sont proposés et validés;
- Un diagnostic organisationnel des communes ressortant leurs forces et faiblesses est réalisé ;
- Les structures économiques ainsi que les opportunités d'insertion socio-professionnelles sont identifiées et une première analyse des forces et faiblesses est effectuée ;
- Les IDPs, les personnes souffrant des différents traumatismes sont localisés dans les villages ainsi que leurs catégories socioculturelles et leurs aspirations sont connues ;
- Des actions (confirmation de la pertinence des activités du projet, actualisation des sous-activités etc.) ainsi que leur planification technique, financière et matérielle (plan d'action) qui réponde au besoin des différents groupes (hommes et des femmes, éleveurs, agriculteurs, etc.), sont identifiées et faites de façon équitable ;
- Des priorités à mettre en œuvre au cours de la phase d'amorce, ainsi que les opportunités à valoriser qui existent dans l'environnement (autres acteurs, innovations, technologies locales, etc.) sont hiérarchisées ;
- Le répertoire des OSC et OCB opérationnelles dans chacune des deux communes, est actualisé ;
- Les études techniques, rapports et autres productions pertinentes disponibles sont collectés.

### **d- Méthodologie : organisation, équipes et outils**

Les diagnostics territoriaux ont été réalisés dans 18 villages de la commune de Dargala sur la base d'un échantillon représentatif de 2/3 des villages recensés dans la commune. La sélection s'est faite sur la base d'un ensemble de critères (importance de la population, inaccessibilité et nature du sol, types d'activités par ordre d'importance, distance par rapport au centre urbain, présence de nombreux défis, déforestation, passage d'éléphants, délinquance et sous-scolarisation, marginalisation des femmes, degré/facteur de pauvreté accrue et insécurité/exposition aux agressions). Suivant ces onze critères, la liste des 18 villages a été validée lors de l'atelier communal du 5 au 7 décembre 2018.

Les diagnostics ont été réalisés par une équipe de 22 animateurs composée des partenaires de mise en œuvre du projet (CDD et DC) avec l'implication des membres du consortium (ACF et CARE). Avant leur déploiement sur le terrain, ces animateurs ont participé à une mise à niveau de deux jours sur les outils de collecte des données. Pour la conduite des diagnostics, sous la supervision du Conseiller Technique du CCFD, le Chargé de suivi Evaluation et du Responsable P1, les 22 animateurs ont été regroupés dans 9 équipes de 2 à 3 membres pour chaque village retenu. Au total, 572 interlocuteurs constitués d'individus ou regroupés en groupe ont été touchés. Chaque équipe devait évoluer avec un chef d'équipe et un rapporteur pendant 2 jours dans le village. Au 5<sup>e</sup> jour, avant de quitter la commune, toutes les équipes ont procédé chacune à la restitution des résultats dans la salle des actes de la commune. Entre autres points abordés, il y avait les difficultés rencontrées, points frappants, succès particuliers, récits d'intérêt humains rapportés.



Séance pratique de cartographie au image avec les populations locales

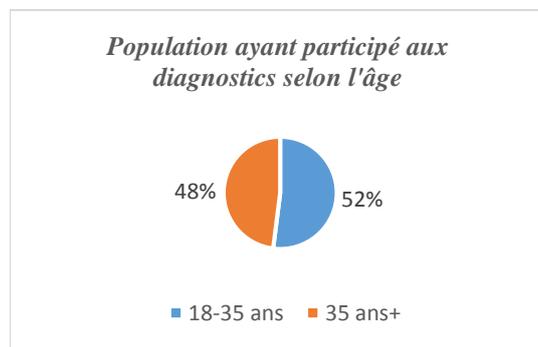
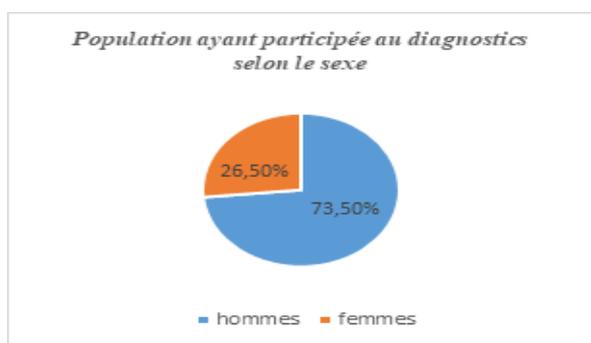


Equipe des diagnostics communautaires de Dargala

## Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019

### 1- Les personnes rencontrées à l'occasion des diagnostics approfondis : les cibles

Cantons concernés	Sexe		Age		Activité/Fonction	Ethnies	Religions représentées
	H	F	18-35	35+			
04 cantons	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>18-35</b>	<b>35+</b>	Sous-Préfet, chefs de postes agricoles ; chef de poste de contrôle forestier et de chasse ; chefs traditionnels (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> degré, délégués des différentes sectorielles de l'Etat, agent de santé communautaire, chef de centre de santé, chefs de centre zootechnique et vétérinaire ; cultivateur ; éleveurs ; moto-taximen ; élève, Pasteurs, Imams, administrateur de District paroissial etc.	Mafa Peuhl Massa Kanuri Daba Toupouri Kapsiki Ngumba Guiziga Moundang	Catholiques  Protestants  Musulmans  Religions traditionnelles
Kahéo	20	15	13	22			
Dargala	120	30	69	81			
Ouro Zangui	55	25	49	31			
Yoldéo	15	06	18	03			
<b>TOTAL</b>	<b>210</b>	<b>76</b>	<b>149</b>	<b>137</b>			
<b>Pourcentage</b>	<b>73,5%</b>	<b>26,5%</b>	<b>52%</b>	<b>48%</b>			



différents secteurs d'activités ainsi que des religions, il y a lieu de relever que presque tous les secteurs pertinents sont représentés ainsi que les autorités et les grands groupes religieux.

Les résultats suivants ont été obtenus :

- ✓ Meilleure connaissance de la sociohistoire de Dargala ;
- ✓ Quelques données démographiques ont été obtenues notamment relativement à la répartition de la population cibles selon le critère âge, le critère sexe, population urbaine, rurale ;
- ✓ Meilleure connaissance de la carte physique de Dargala (climat, sols, hydrographie, végétation) notamment en ce qui concerne les potentialités, les contraintes liées, les enjeux et défis auxquels l'on est interpellé (enjeux environnementaux, sociétaux, politiques, économiques) ;
- ✓ Meilleure connaissance de l'organisation administrative, traditionnelle et religieuse de la commune de Dargala ainsi que des faisceaux de relations et interrelations ;
- ✓ Aperçu des infrastructures publiques est réalisé (services déconcentrés, infrastructures éducatives, sanitaires, hydrauliques, de communication etc.) avec l'essentiel des problèmes/difficultés rencontrés ainsi que les besoins nécessaires à leur bon fonctionnement ;
- ✓ La liste des OBC et OSC intervenant localement par secteur d'activité est enrichie ;
- ✓ Une ébauche de diagnostics institutionnel et organisationnel, en termes de forces, faiblesses de ces organisations est réalisée en vue d'un éventuel renforcement approprié ;
- ✓ Certaines thématiques/problématiques pertinentes ou sensibles au regard de la réalité locale ont été identifiées reste à les approfondir en vue de mener des actions ciblées et adéquates ;
- ✓ Une liste de personnes vulnérables (veuves, orphelins, handicapés, aveugles, retournés) souffrant des différents traumatismes sont localisés dans les villages ;
- ✓ Des données pertinentes contenues dans des rapports d'étude/enquêtes ont été collectées etc.

Les résultats ci-mentionnés seront examinés tout au long de ce rapport de descente terrain.

## 2- Sociohistoire et profil historique de Dargala

### 2.1. Sociohistoire de Dargala<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Source : Document de Diagnostic de l'Espace Urbain communal, DEUC Dargala, Janvier 2019.

## *Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

3. Selon les témoignages recueillis, les premiers groupes ethniques arrivés dans la localité de Dargala seraient les Mousgoums qui furent par la suite repoussés par les Peulhs au 18<sup>ème</sup> siècle, vers 1758 avec à leur tête un nomade, Haman Bossé, en provenance de Bogo. Il sera rejoint quelques temps plus tard par des arabes qui s'installent avec une innovation : la culture du mil de contre saison : le Muskwari. Réputée alors pour le haut rendement de cette culture, la localité est baptisée « Dargala », ce qui, littéralement signifie « la maison du mil » en arabe. La longévité au trône est l'un des points caractéristiques des chefs traditionnels de Dargala. Autour de Dargala, d'autres peulhs en provenance du Fouta Toro (Sénégal), selon les informations recueillies, étaient déjà installés vers 1718 à Yoldéo-Garré. D'après les mêmes témoignages, les Guiziga habitaient déjà Meleme vers 1625. Ce qui fait d'eux les deuxièmes occupants de Dargala après les Mousgoums. Les Kera et les Massa venus du Tchad, s'étaient installés dans cette zone pendant la seconde guerre mondiale. Les groupes ethniques Kanouri (Kolé) se sont également installés vers 1940 en provenance de Bornou et Yola (Nigéria). Les Toupouri, intéressés par l'agriculture et l'élevage, rejoignent tous ces groupes et s'y installent entre 1950 et 1960.

Actuellement, 12 groupes ethniques sont présents dans la commune de Dargala : Mousgoums, Guiziga, Peulh, Kanuri, Kera, Massa, Toupouri, Mafa, Moundang, Mouzeyé, les Bâna et Sara. Il a été constaté au cours des diagnostics que dans certains villages, 100% de la population est du même groupe ethnique. Quatre communautés, de par leur importance, semblent se démarquer des autres : les Peulhs, les Toupouri-Kéra, les Massa et les Guiziga. Toutefois, aucun chiffre officiel présentant l'importance en termes numériques n'est disponible à ce jour.

Les peulhs essentiellement de religion musulmane, sont présents dans tous les 18 villages des diagnostics. S'ils étaient tous des pasteurs nomades au départ, aujourd'hui la quasi-totalité des Peulhs se sont sédentarisés, associant l'élevage à l'agriculture. Même s'ils ne sont pas majoritaires dans la commune, par petits groupes, ils occupent presque toute la commune de Dargala.

Dans toutes ces communautés, à des degrés divers, peu de place est réservée à la femme et aux jeunes. Généralement, elles n'ont pas accès à la terre et ce sont les garçons qui le plus souvent s'accaparent des terres au décès des parents. Au sein des communautés musulmanes, les femmes sortent peu et c'est au mari de subvenir à leurs besoins.

### **3.1. Quelques éléments du profil historique de Dargala**

<b>Date</b>	<b>Evènements</b>	<b>Impacts</b>
Vers 1800	Création du village Dargala	Peuplement par les Arabes Choa et les peulhs nomades
1902-1914	Occupation éphémère du Nord Cameroun par les Allemands	Séduits par l'organisation politique des peuples musulmans, ils confirment dans leur pouvoir une dizaine de sultans et de lamidos (Goulfey, Kousseri et Logone-Birni pour les Kotoko; le sultan du Wandala; les lamidos de Maroua, Mindif, Bogo, Binder, Kalfou et Madagali dont dépendait Mokolo).
1916-1932	Administration militaire française	Réorganisation et renforcement du pouvoir traditionnel pour des tâches précises : pacification de la zone et collecte des impôts
1950	Introduction de la culture du coton par les Français	La promotion de la culture cotonnière repose sur un réseau d'encadrement dense et organisé sur le modèle administratif ; les moniteurs répercutent dans les villages les directives des chefs de secteur, principaux agents d'exécution de la direction. Les paysans sont incités à adopter le coton par des primes d'ensemencement distribuées au début de la saison des pluies, au moment crucial de la soudure alimentaire. L'action de l'encadrement s'appuie aussi sur les chefferies,

## Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019

		intéressées financièrement à la réussite de chaque campagne <sup>2</sup> .
1985	Grandes sècheresse dans presque tout le Sahel, le Cameroun et Dargala ne sont pas en reste	Baisse de productivité, grande cheptel détruit, famines, Perte en vie humaine
1992	Le mouvement des libertés venu de la Baule entraîne l'avènement du multipartisme	Premières élections multipartistes, Le parti UNDP passe aux commandes de la mairie de 1996 - 2002
1993	Création de la commune de Dargala	L'Etat prend conscience d'associer les populations locales à la vie de la cité
1996-2004 puis 2010...	L'Etat s'engage dans un processus de décentralisation avec la mise en place du cadre légal et les 1 <sup>ers</sup> transferts	L'autonomie des Communes s'accroît de plus en plus ; l'Etat transfère certains domaines de compétences etc.

### 4. Données physiques, démographiques et administratives

#### 4.1. Carte physique de la Commune de Dargala

Dargala est l'un des 09 arrondissements que compte le Département du Diamaré. Il est limité à l'Est par l'Arrondissement de Moulvoudaye, à l'ouest par celui de Maroua III, au Nord par Bogo et au Sur par l'Arrondissement de Mindif. Dargala s'étale sur 442 km<sup>2</sup> pour une population estimée à plus de 46.000 âmes soit environ 107 habitants au km<sup>2</sup>.

#### 4.2. Populations de Dargala réparties suivant les citères sexe et âge

Les tranches d'âges	Populati on totale	Urbaine			Rurale		
		Totale	Masculin e	Fémini ne	Totale	Masculin e	Fémini ne
Total Population (Tous âges)	46 000	11 278	5 290	5 988	34 722	16 075	18 647
Enfants de 0 – 35 mois (10,7%)		1207	566	641	3721	1720	2001
Enfants de 0 – 59 mois (16,9). Cible de la PEV		1906	894	1012	5530	2117	3413
Enfants de 4 - 5 ans (6,3%) âge préscolaire		710	333	377	2187	1013	1174
Enfants de 6 - 14 ans (23,4%) âge scolaire		2639	1238	1401	8125	3762	4363
Population de 12 - 19 ans (18, 5%) adolescents		2086	979	1107	6424	2974	3450
Population de 15 à 34 ans (34,7%) jeunes		3913	1836	2077	12 049	5578	6471

Selon les données actualisées (à l'aide du taux d'accroissement naturel de la population en zone rural qui est de 2,7%) du dernier recensement général de la population de 2005 et d'une étude menée par l'UNICEF en 2013, la population de Dargala est estimée à environ 46.000 habitants. La tranche d'âge la plus importante aussi en milieu urbain qu'en milieu rural est celle des jeunes avec une population estimée à 3913 en milieu urbain et 12 049 en milieu rural soit 34,7% de la population totale. Puis celle des adolescents qui sont 8 500 en valeur absolue pour les deux milieux. Ce qui signifie que la population de Dargala est jeune. D'où l'urgence d'investir dans l'encadrement de ces derniers surtout dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la formation professionnelle, de l'encadrement psychosocial, de l'animation socioculturelle et surtout, dans la mise en place des projets générateurs de revenus permettant aux jeunes de se stabiliser tout en se prenant en charge.

#### 4.3. Relief, climat, végétation type de sol et potentiel en terme de terres

Dargala est constitué d'une plaine et d'une montagne rocheuse appelée Hosséré Madouli. Elle est traversé par un cours d'eau à régime non permanent, Mayo Boula. On rencontre également plusieurs autres marres généralement fruits de l'érosion qui servent d'abreuvoir et permettent aussi la rétention d'eau en vue de la culture de Muskwari et d'autres cultures de contre saison. Dargala connaît un climat de type soudano sahélien

<sup>2</sup> - Marcel Rouspard in *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun* planche 18 « Production cotonnière »

## *Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

avec une végétation de la savane boisées claisemées des arbres à épines, de jujubiers, tamariniers, faidherbia albida, de neem et quelques vergers constitués d'arbres fruitiers divers.

A Dargala, trois types de sols apparaissent : les sols limono-sableux, les sols argilo-limoneux et les vertisols ou sols argileux. En terme de potentiels de terres cultivables, Dargala couvre 25.000 hectares contre 21 réellement cultivées. Sur une population que l'on estime à plus de 46.000 habitants, l'actif agricole en terme de population est évalué à 29.663 (agriculteurs)

#### **4.4. Estimation des besoins alimentaires et de la disponibilité des stocks dans la commune de Dargala**

Les besoins calorifiques théoriques moyens pour la population de Dargala (plus de 46.000 habitants) est de 225 kg d'équivalent céréales par personne par an<sup>3</sup>. Et les besoins globaux sont évalués à 10.594 tonnes. La production brute est estimée à 32.279 tonnes et les pertes sont estimées à 10% ce qui donne une production nette de 29.051 tonnes.

### **5. Potentiel hydrographique et rendement agricole à Dargala**

En terme de rendement, il y a lieu de faire une comparaison entre 2017 (faible pluviométrie) et 2018 (pluviométrie acceptable). L'objectif étant de démontrer l'impact des changements climatiques sur la productivité agricole et de manière globale sur l'équilibre des territoires concernés.

#### **5.1. Superficie, production et rendement de la campagne 2017<sup>4</sup>**

Spéculations	Superficies prévues	Superficies réalisées (hectares)	Production obtenues (tonnes)	Rendement (kg par hectare)
Sorgho SP	8900	8500	5950	700
Sorgho SS	10000	2000	1600	800
Mais	200	150	105	700
Riz pluvial	165	65	97,5	1500
Total céréales	19265	10715	7752,5	800
Niébé	250	200	100	500
Arachides	05	3	1,5	500
Oignon SS	25	15	225	15000
Total	19515	10933	8840	

#### **5.2. Superficie, production et rendement de la campagne 2018** (Source : Rapport annuel DAMINADER, 2019)

Spéculations	Superficies prévues	Superficies emblavées (hectares)	Production attendues (tonnes)	Rendement attendus (kg par hectare)
Sorgho SP	9000	9000	13500	1500
Sorgho SS	10000	10000		1800
Mais	200	200	260	1300
Riz pluvial	170	170	510	3000
Mil (fonio)	10	10	09	900
<b>Total céréales</b>	<b>19380</b>	<b>9480</b>	<b>14279</b>	
Niébé SP	300	300	180	600
Gombo	20	20	200	10000
Arachides	5	3	1,8	600
Pastèques	4			30000
Tomates	4			4000
Oignon SS	25			20000
<b>Total</b>	<b>358</b>	<b>323</b>	<b>381,8</b>	

<sup>3</sup> Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation (FAO), Programme alimentaire mondial (PAM), 1995.

<sup>4</sup> Source : Rapport annuel DAMINADER, 2019.

## ***Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019***

L'on constate que sur le plan pluviométrique, la campagne 2017-2018 était déficitaire par rapport à l'année 2016-2017. La pluviométrie avait été insuffisante et mal répartie dans le temps et dans l'espace avec pour conséquence directe le retard dans le démarrage de la campagne agricole, la sécheresse et la baisse de la production. Sur le plan de la pluviométrie proprement dit, en 2018 l'on a eu environ 930 mm<sup>3</sup>d'eau qui se sont étalé sur 54 jours. En 2017, s'était 502 mm<sup>3</sup>d'eau étalée sur 33 jours et en 2016, elle était de 916 mm<sup>3</sup> d'eau étalée sur 39 jours. En termes d'écarts sur les 02 années de référence (2018 et 2017), l'on note une plus value de 428 mm<sup>3</sup>d'eau de plus en 2018 et plus de 21 jours de précipitations comparativement à 2017. relativement à 2017, la saison 2018 a connu un démarrage certes précoce mais la bonne répartition spatio-temporelle des précipitations a permis d'obtenir une bonne production des cultures pluviales.

En termes de prévisions sur les 03 années de référence (2016-2017-2018), les superficies de sorgho ont varié de moins 1,1% parce que les producteurs voulaient augmenter les superficie de Niébé afin de remplacer le coton que les paysan ont tendance à abandonner. L'installation pluvieuse de 2017 qui a été mauvaise a eu pour conséquence la baisse des superficie de Niébé de 60% par rapport à 2016. En termes de réalisations, les superficies de toutes les cultures ont baissé à l'exception du riz pluvial qui a augmenté de 69% parce que la coopérative des producteurs de riz de la localité de Sittibirili a bénéficié de nombreux appuis conseils ainsi que des subventions de PADFA. En 2017, l'on a noté la forte baisse des superficies de sorgho SS du à la mauvaise pluviométrie (80%). De manière globale, en 2017, les prévisions agricoles n'étaient pas réalisées, les rendements de toutes les spéculations étaient faibles. Certaines spéculations de 2018 sont en cours (sorgho, pastèques, tomates et oignons). Toutes les superficies sont stables sinon ont varié positivement du fait de l'engouement de la population suite à une bonne installation pluvieuse (exception faite de l'arachide cultivée dans une seule localité, Madouli). Les rendements attendus sont au-delà des prévisions faites. L'on note une nette augmentation de toutes les spéculations.



***Marché à céréales le Mardi à Dargala***

Au vu des données obtenues à la suite du diagnostic réalisé dans les 18 territoires échantillons de l'arrondissement, on peut noter que la commune de DARGALA est très fortement agricole. Plusieurs spéculations culturales y sont pratiquées. Par ordre d'importance on a le sorgho de contre saison et pluvial, le niébé, le maïs, l'arachide, le sésame, le mil et... Le coton demeure la seule culture de rente industrielle pratiquée. Dans l'ensemble, cette agriculture est celle de subsistance avec des petites surfaces variantes entre 1 à 2,75 hectares par famille. La mécanisation est inexistante et les moyens et outils de production sont rudimentaires. Les mieux nantis sont ceux qui disposent de leur attelage en charrue pour une traction animale pour le labour de sol. La main d'œuvre est essentiellement familiale à part des rares familles nantis qui recrutent une main d'œuvre très moins chère constituée pour la plupart des femmes et des jeunes et des étrangers qui n'ont pas de terres à eux. La production par hectare de maïs varie entre 01 à 02 tonnes, alors que le mil, l'arachide atteignent exceptionnellement 1 à 1,75 tonne hectares. Dans la majorité des cas, les paysans n'utilisent pas les semences améliorées, soit par ignorance, soit du fait de son inaccessibilité (coût élevé). Il n'existe presque pas encore de centre de distributions d'intrants à l'exception des magasins appartenant à la SODECOTON dont l'accès est conditionné par la culture de coton.

A côté des cultures pluviales pratiquées quasiment par toute la population (y compris une majorité des fonctionnaires exerçant dans l'arrondissement), le maraichage est une activité exclusive à certains villages

## ***Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019***

puisque cette dernière nécessite un besoin en eau, généralement la proximité de mayo. Elle est pratiquée dans certains villages bordant le Mayo Boula comme Meleme, Gaigai, Koumaire, Merem et Gouroum. On y produit de la tomate, des oignons, divers légumes, les carottes, les pastèques etc...

Il convient de noter aussi dans le domaine de l'agroforesterie, notamment en sylviculture, il existe dans l'arrondissement 05 pépinières communautaires et 03 pépinières privées. Les principales espèces produites par les communautés sont entre autres les Eucalyptus, le Neem et les Acacia. Ces arbres fournissent du bois de chauffe, du bois d'œuvre et de service et offre également d'ombrage. L'arboriculture fruitière connaît aussi une forte emprise dans les activités sylvicoles. Les cultures fruitières sont centrées sur le manguier, goyavier, citronnier, Adansonia (Bocko).

La transformation des produits agricoles concerne essentiellement l'arachide qui est utilisé pour obtenir de l'huile d'arachide, du tourteau, du caramel. Le niébé est transformé en pâte (koki) ou en beignets. Le sorgho est utilisé pour la fabrication de boissons alcoolisées (bil-bil, arki) ou non alcoolisé (dolo ou kounou).

Bien que l'essentiel de la production soit destinée à la consommation, il y a l'activité du stockage qui est réalisée par ceux qui ont les moyens pour revendre plus tard. Il n'existe pas de circuit de commercialisation à proprement dit en dehors du coton. Les céréales comme les sorghos, le maïs ainsi que les légumineuses comme le niébé et l'arachide sont également vendues sur la place au marché hebdomadaire de Dargala inondé tous les mardis par les commerçants de Maroua, Moulvoudaye, Bogo, mais aussi du Nigeria et du Tchad.

Pour les produits du maraichage, l'essentiel de la production est constituée d'oignons, des tomates et des pastèques. Les oignons et les pastèques sont vendus sur place à des acheteurs venant de Maroua qui les évacuent vers le sud du pays (Yaoundé, Douala). La tomate, les légumes, la carotte sont vendues dans les marchés périodiques des localités des environs mais aussi transportés à Maroua.

Les femmes sont fortement impliquées dans les activités agricoles mais il y a une nette domination masculine. Les femmes cultivent généralement sur des petites espaces où elles produisent les feuilles à sauce (gombo, oseille de Guinée, sésame, etc.) ou tout au plus du niébé bien. Un faible nombre de femmes disposent de champs de sorgho. Le Muskwari est un domaine presque exclusivement réservé aux hommes mais la main d'œuvre est fortement féminine surtout pour l'apport de l'eau pour la transplantation des pépinières. Il en est de même pour la culture maraichère dont les propriétaires sont des hommes, mais la main d'œuvre est essentiellement féminine.

### **6. L'élevage à Dargala**

L'activité de l'élevage est intimement liée à celle de l'agriculture. En effet, dans tous les villages de l'arrondissement, tous les ménages disposent d'animaux même si l'élevage n'est pas une activité principale pour ce ménage. Il est par ailleurs rare de trouver un ménage dévoué uniquement à l'activité de l'élevage exclusivement. Il se pratique un élevage traditionnel et on trouve presque tout type d'animaux : Les bovins (vache, bœuf), les caprins (chèvres), les ovins (moutons), les porcins (porcs), la volaille (poules, canards et pintades). D'autres animaux sont présents comme animaux de compagnie (chien, chat) ou pour les travaux comme les chevaux, les ânes. La mobilité d'animaux concerne exclusivement les bovins et dans une certaine mesure les moutons qui accompagnent les vaches/bœufs dans leur transhumance. En fait en saison sèche, l'eau et la paille deviennent rares et l'essentiel des troupeaux est conduit vers les yaérés jusqu'au retour des pluies.

Les intrants dans le domaine de l'élevage concerne surtout le tourteau de coton provenant de la Sodecoton et disponible sur le marché à Maroua. Les produits sanitaires peuvent être achetés sur les marchés périodiques et des séances de vaccinations sont organisées périodiquement par les services de l'élevage pour les bovins. Les sous-produits de l'élevage sont surtout le lait de vache qui est transformé en lait caillé et beurre. La vente des sous-produits est une activité qui permet à la population d'avoir une certaine entrée financière.

L'aspect genre se manifeste dans l'activité de l'élevage par une séparation nette de travail. En effet, les femmes s'occupent des sous-produits surtout la transformation et la commercialisation du lait. Les hommes s'occupent de conduire les animaux en pâturage et les autres besoins des animaux.

La situation du cheptel selon le rapport actualisé (2019) se présente comme suit :

N°	Espèces	Données chiffrées
01	Bovins	10719
02	Ovins	15441
03	Porcins	336
04	Asins	344

## Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019

05	Equins	216
06	Félins	218
07	Canins	420
08	lapins	36
09	Volaille	Poulets : 6786
		Canards : 1830
		Pintades : 196

### 6.1. Les maladies récurrentes

Elles sont les suivantes : les parasitoses gastro-intestinales, la fièvre aphteuse, la piroplasmose, la trypanosomose, la pneumonie, la peste de petits ruminants, la tuberculose bovine etc.

### 6.2. Les vaccins généralement administrés

N°	Vaccins	Maladies à prévenir
01	PPCB (Péripleumonie Contagieuse des Bovidés)	Maladies respiratoires des bovidés
02	Septovax	Charbon symptomatique
03	Pastovax	Pastorologie
04	Neudilovax	Maladies nodulaires des bovidés
05	Antirabique	Contre la rage des félins et canins

Il faut préciser que le taux de couverture vaccinale oscille généralement autour de 80%. Le personnel éprouve une grosse difficulté pour assurer la couverture vaccinale antirabique. Beaucoup trouvent que ce vaccin est couteux ; ils préfèrent tuer les chiens pour les consommer.

## 7. Les ressources naturelles et conflits liés

### 7.1. Les pâturages

Les zones de pâturage dans la commune de Dargala ne sont pas encore matérialisées. Ce qui est source de nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs. Le programme d'Appui à l'Amélioration de la Productivité d'Elevage (PAPE) avait un projet allant dans ce sens dans la commune, mais la population s'y est opposée. L'opposition des populations vient du fait que ces zones de pâturage risquaient d'empiéter sur leurs parcelles agricoles. Tout ce que PAPE a pu faire faire c'est de matérialiser la piste de transhumance. Pour l'instant, les animaux vont paître partout dans la brousse consommant tout ce qui émane de la végétation sauvage (naturelle). Pendant la saison des récoltes, les animaux s'alimentent des tiges de mil et autres résidus de fane d'arachide et de niébé. Ce pâturage naturel reste très insuffisant pour les animaux surtout en période de saison sèche où il n'y a presque rien à manger pour les animaux. C'est pour cette raison que les éleveurs se trouvent dans l'obligation de faire la transhumance (Juillet-Août-Septembre). La transhumance n'étant pas règlementée, de nombreux conflits surviennent durant cette période.

### 7.2. Surface boisée

Généralement les espèces présentes à Dargala sont : le *kaya senegalensis*, *Faidherbia (acacia albida)*, *Balanites*, quelques pieds de *Neemes* et d'*Acacias*. Il y a également la présence des espèces invasives/envahissantes notamment les jujubiers (*ziziphus*) dont la coupe abusive s'effectue généralement lors des récoltes. A Dargala, il existe des endroits à superficies plus ou moins réduites couverte d'arbustes. Ces endroits constituent une forêt naturelle. La surface la plus grande en termes de surface boisée est la grande savane de Madouli qui couvre le Canton de Kahéo, Ouro Zangui, Yoldéo et limitrophe à Maroua 3<sup>e</sup> et la Commune de Bogo. La superficie de cette savane n'est pas encore déterminée par les services de la forêt et faune. Malgré sa destruction récurrente, il n'existe pas encore de programme de reboisement mis sur pied. Mis à part la grande savane de Madouli (naturelle) il existe de petites superficies (environ 01 hectare) reboisées à Dambaye (localité appartenant à l'arrondissement de Bogo, mais géographiquement située dans l'arrondissement de Dargala). Il y a un petit espace d'un hectare environ reboisé à Yoldéo sous l'impulsion du chef du village. Par ailleurs, le phénomène de coupe anarchique des arbres est en voie de dénuder les espaces arborés de l'arrondissement.

### 7.3. Règles de gestion pour la coupe

## **Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019**

La coupe de bois est régie par la Loi 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts au Cameroun et la Loi 96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre sur la gestion de l'environnement. Tout contrevenant s'expose ipso facto à des sanctions prévues à cet effet.

Généralement, il faut noter qu'il existe sur les forêts communautaires (zone de Mindif, Moulvoudaye), un plan simple de gestion et une réglementation en bonne et due forme sur les forêts naturelle (Madouli). Les aspects de la réglementation relative aux bois concernent l'abattage et l'élagage. Notons également que les populations riveraines ont un « *droit d'usage* » sur les ressources présentes sur leur territoire (bois morts) mais la seule condition pour utiliser ces ressources est l'utilisation à des fins domestiques dans le cadre familial. Le droit d'usage est à but non-lucratif mais l'on assiste à une mauvaise interprétation/application de ce droit. Pour l'exploitation des bois à but commercial (vente de bois), il suffit juste d'adresser une demande timbrée au Délégué régional du MINFOF. Les bénéficiaires doivent se faire délivrer une quittance à chaque voyage. Elle s'obtient au niveau de la Délégation régionale. Le montant est fonction du cubage et du moyen de transport utilisé (motos, vélos, camions, etc. Dans l'arrondissement de Dargala, il n'y a pas de réserve de bois pour l'exploitation à but commercial. Les camionneurs s'approvisionnent en bois mort dans les forêts communautaires de Mindif et Moulvoudaye. Pour le bois vert, son exploitation n'est pas autorisée. Cependant, en cas de besoin, tout exploitant doit au préalable obtenir une permission expresse du chef de poste moyennant une certaine somme à verser. Le montant à verser tient compte du diamètre de l'arbre. Le montant va de 5000f à 10000f. Il en est de même pour les individus qui veulent élaguer leurs propres arbres qu'ils ont plantés : ils sont soumis à la même réglementation. En effet, l'arbre appartient à l'Etat. A ce titre, son exploitation doit être réglementée. L'exploitation des produits forestiers non ligneux (les fruits, les feuilles) obéit aussi à la réglementation en vigueur.

Concernant les champs à exploitation agricole, il est recommandé de faire des champs dans les sous-bois. Ces mesures consistent en la conservation et la gestion rationnelle des arbres.

### **7.4. Ressources, infrastructures et Les conflits dans la commune de Dargala**

#### **a- Les principales ressources identifiées dans les villages village**

<b>RESSOURCES</b>	<b>VILLAGES</b>
Forêts	Yoldéo, Dargala, Ouro-Zangui, Kahéo, Madouli, Zalambi, Dawa, Meleme, Kalaki, Ngandarma, Wirdéo
Marre	Yoldéo-Ngassa, Ouro-Dalla, Madouli, Alakiré, Ouro, Barkei, Dargalayel
Sable	Ngassa, Ouro-Alkali, Kangaleri, Garré, Dargala Centre, Méméré, Hodandé, Yolel, Ouro-Baba, Gasseyel 1, Roufirde, Kédélé, Ouro-Boukar
Faune	Madouli, Ouro-Alkali, Kangaleri, Meleme, Kalaki,
Oiseaux	Madouli, Ngandarma, Dawa, Meleme, Kalaki
Montagnes	Madouli
Latérites	Madouli
Produits non-ligneux	Yoldéo, Lamordé, Meleme, Tchabeyel, Gorfouna
Poissons	Dargala, Méméré, Hodandé, Yolel, Ouro-Babba, Gasseyel 1 Et 2
Mayo	Dargala, Méméré, Hodandé, Yolel, Ouro-Babba

#### **b- l'identification des infrastructures communautaires et les types/manifestations de conflits**

<b>LES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES</b>	<b>LIEUX</b>	<b>LES TYPES/MANIFESTATIONS DE CONFLITS</b>
Moulins	Partout si moulins	Conflits entre usagers de moulins (injures, bagarres)
Points d'eau (forages, puits à ciel ouvert, marre artificielle, mayo)	Presque partout où ces infrastructures existent	Conflits liés à l'accès et à l'utilisation des points d'eau (discriminations dans la gestion et la distribution des points d'eau, affrontements directs, injures etc.)
Pistes à bétails/Aires de pâturage/couloirs transhumance	DARGALA, TCHABEYEL, GOLO, SIRLAWE etc.	Conflits liés à l'empiètement des champs et l'empiètement des aires de pâturages et couloirs de transhumance (affrontements directs etc.)
Formations sanitaires (CSI)	YOLDEO, OURO-ZANGUI, KAHEO, DARGALA etc.	Tensions entre personnel de santé et patients/gardes malades au sujet de l'accueil et de la prise en charge des patients
Marchés	Places de marchés	Affrontements entre commerçants sur les places de marchés

## *Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

Ecoles	Différentes écoles	Conflits liés au règlement des honoraires des enseignants vacataires
GIC/groupements associatifs	GIC/groupements associatifs	Conflits entre membres des GIC et groupements associatif (conflits liés à l'argent, conflits de leadership etc.)
Terres	Sur et autour des terres	Conflits agriculteurs-éleveurs, Djaoros-populations, conflits autochtones-allogènes, conflits liés à l'accès des femmes à la terre

A Dargala, il n'existe pas de zone de pâturage ni de lieux aménagés formalisés pour faire abreuver les animaux. Ce qui a pour conséquence directe, les animaux s'abreuvent, à défaut auprès des nappes d'eau créées de manière ponctuelle en saison pluvieuse, au plus, au niveau des points d'eau aménagés pour la consommation humaine. Ce qui fait en sorte qu'il y a une forte pression sur les ouvrages hydrauliques existant (puits, forages) et cela n'est pas sans occasionner des conflits entre populations et entre populations et éleveurs autour desdits points d'eau.

D'un autre côté, les bergers laissent de fois les animaux envahir les champs (période de transhumance entre Juillet-Août-Septembre). Il faut noter également que c'est pendant la période des récoltes du mil de contre saison que le phénomène d'empiètement sur les zones agricoles se produit. En outre, l'on constate qu'il existe peu ou pas et même quand ces infrastructures à usages collectifs existent (moulins, marchés, écoles terres etc.) la pression de leur utilisation est si forte qu'elle occasionne des motifs de discorde entre populations locales. D'un autre côté, la distribution spatiale de ces infrastructures (surtout d'eau) de manière discriminatoires selon certaines allégations, dans les quartiers et villages, est également à l'origine de nombreux conflits. Les zones les plus touchées sont Dargala et Ouro Zangui. Ainsi dit, les conflits existant à Dargala sont les suivants :

- Conflits liés à la divagation du bétail dans les champs
- Conflits d'usage de l'eau potable
- Conflits dus à la compétition pour les pâturages
- Conflits dus à la coupe du bois

Le Sous-préfet constitue une commission pour trancher l'affaire. Elle est composée du Sous-Préfet (Président) et des membres qui sont le Chef du canton, le chef du village, les services agricole et vétérinaire. Jusqu'à là la commission a réussi à résoudre tous les problèmes qui ont été portés à son niveau.

### c- **Quelques facteurs de vivre ensemble**

La commune de Dargala avec ses 12 ethnies et diverses confessions religieuses disséminées sur l'ensemble de la commune a été confrontée aux problèmes de cohabitation entre ces différentes communautés : vols, conflits agro-pastoraux, etc. Des stigmatisations font parfois qu'on taxe certaines communautés de « voleurs », de « bagarreurs », d'« hypocrites », de « grands buveurs », etc. Mais rappelons que toutes les communautés qui ont convergé vers la localité de Dargala y ont été attirées par une ressource qui les unit : le mouskwari. Cet élément constitue le socle du vivre ensemble. Au-delà de cet élément fédérateur, quelques facteurs de cohabitation et de vivre ensemble sont cultivés par les communautés pour rester en paix :

Ces facteurs incluent :

- ✓ La location de terrain par an et vente définitive, cela permet de tisser de relation économique et sociale en acceptant d'allouer son terrain agricole à un étranger venant soit de Maroua, de Dargala ou soit d'un village voisin et même de lui vendre. À Merem, les populations vivent ensemble et chacun vague à ses activités. Les champs sont loués même aux étrangers : ¼ au prix de 25.000 à 30.000 francs par an en fonction de la fertilité du champ. Cette pratique se passe dans toute la communauté sans avale des chefs. Tout le monde reconnaît et accepte que la vente définitive se passe sous contrôle des chefs. Il s'hérite du père en fils et en cas du départ du village, le chef récupère les terres.
- ✓ Partage de nourriture et assistance : lorsque des voisins dans un village parviennent à se partager de la nourriture à la même table facilite la cohésion sociale entre la communauté. Ils peuvent également s'entraider en cas des difficultés par le partage de la souffrance. Ainsi, à Sittibirilli les voisins se partagent de la nourriture ainsi que s'assistent rapidement en cas des difficultés et de maladie qui touchent leurs voisins. De même, lorsque les jeunes se marient dans le village on les assiste avec des cadeaux. Ces gestes développent l'amour réciproque du prochain entre les villages.
- ✓ La cohabitation des plusieurs groupes ethniques dans un village, est également un facteur incontournable de la cohésion sociale dans le sens où ils ont accepté de rester dans un même village en partageant le même espace vital sans tenir compte de l'appartenance ethnique et religieuse. Dans presque tous les villages, il y a au moins deux groupes ethniques et au maximum 07 à 08 groupes

## ***Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019***

ethniques à l'exception d'Ouro Alkali où habitent uniquement les Peuls. A l'instant des peulhs du Gouroum et Merem qui appellent les Massa « Banana » c'est-à-dire « mon ami ».

- ✓ Les regroupements en association/GIC/Coopérative/tontine : A travers un groupement, les gens peuvent débattre de leurs problèmes en interne et peuvent trouver solutions. Ils peuvent s'entraider et développer leur économie au sein de leur organisation et défendre leurs intérêts en groupe. Le GIC GOUDAIDOUYA (va de l'avant) à Ouro-djam a comme domaine d'activité principale « l'épargne ». Ce qui aide les membres en cas des besoins et de difficultés de l'un des membres. De même, cela permet d'unir plusieurs ethnies autour des causes communes.
- ✓ Le mariage interethnique : Les brassages ethniques au cours des siècles se sont introduits par le lien de mariage entre les communautés.
- ✓ L'existence des marchés dans certains villages : C'est un lieu où se courtisent plusieurs personnes qui font des échanges et tissent des relations commerciales dans l'intérêt réciproque des deux parties. Ceux-ci permettent d'entrer en contact avec plusieurs ethnies, permettant de valoriser la culture de la tolérance et de l'acceptation d'autrui. Ainsi, on a les marchés de Yoldéo, d'Ouro-Zangui et de Dargala où sont développées des relations commerciales entre les populations des villages environnants.

d- les mécanismes de gestion/résolution des conflits et les acteurs : analyse FFOP

Les mécanismes de gestion des conflits, les acteurs intervenants et les niveaux de responsabilités	Pertinence des mécanismes de gestion des conflits/forces et	Les faiblesses/menaces liées aux mécanismes locaux de gestion des conflits	Opportunités des mécanismes locaux de gestion des conflits
Les chefs traditionnelles (Djaoros, Lawan, Lamido), les patriarches de villages, « le MBAKA » : référents coutumiers, relais informationnels de l'administration en matière de conflits, Règlement à l'amiable	Abouti à une solution transactionnelle entre partie en conflits ; Abouti à des solutions endogènes calquées sur les traditions locales ; les décisions ont autorité de choses unanimement acceptées mise en évidence des savoirs-locaux ; Possibilité de règlement à l'amiable des différents conflits nés Recherche de compromis/ tentative de conciliation (gagnant-gagnant) Peut aboutir à une solution transactionnelle entre parties	Absence de fiabilité du mécanisme ; approche subjective de résolution des conflits ; possible contradiction avec la loi écrite	Possibilité de concevoir un mécanisme transversal qui capitalise l'ensemble des bonnes pratiques des autres mécanismes en matière de gestion des conflits  Possibilité de mettre à contribution les
Le Sous-Préfet : arbitrage, médiation ; Coordonne et arbitre l'ensemble du panel social en matière de conflits, signe les PV de conciliation en matière de conflit, supervise les sessions de médiation	Les pouvoirs exorbitants du Sous-Préfet en matière de règlement des litiges Permet de départager les parties Possibilité de recourir au cadre légal Confiance appuyée sur la légitimité légale du Sous-Préfet Possibilité de se voir en cas d'insatisfaction, devant les juridictions compétentes de l'Etat	Possibles cas d'abus d'autorité, de pouvoir Possibilité de corruption	mécanismes de gestion des conflits au service du vivre-ensemble, de la cohésion sociale  L'existence d'un cadre
Le Maire : Pouvoir de police (saisie, perquisition), (médiation). Assiste les autorités administratives à travers les cadres de concertation communaux et villageois	Possibilité de recourir au cadre légal Confiance appuyée sur la légitimité du Maire en tant qu' élu local Possibilité de collaborer avec les chefs traditionnels dans les cadres de concertation communaux et villageois	Possibles cas d'abus d'autorité, de pouvoir Possibilité de corruption Concurrence avec les chefs traditionnels en matière de conflits	légal en matière de gestion des conflits  L'existence des forces de maintien de l'ordre et de sécurité
Les dignitaires religieux (Prêtres, Pasteurs, Imams) Arbitrage-médiation-conseil	Autorité morale des conseils ainsi que des directives données dans la médiation de ces autorités en cas de conflits	Absence de force exécutoire des directives ou conseil donnés	

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

Les sectorielles de l'Etat (MINPROFF, MINAS etc.). Expertise technique des sectorielles, médiation	Approches et instruments objectifs de résolution des conflits appuyés sur la légalité institutionnelle	Elles ne sont pas présentes et viables sur tout le territoire de la commune	
Les forces de sécurité : Bras séculier des autorités administratives et traditionnelles	Pouvoir de contrainte ; caractère dissuasif de l'intervention en matière de litige	Possibles allégations de violation de droits	
Les comités de gestion des infrastructures communautaires. Relais informationnels, simples médiations, arbitrage en cas de conflits (conflits ponctuels	Recherche de solutions provisoires à des problèmes ponctuels ; Régulateurs des comportements sociaux (rétablissement de l'ordre autour et sur les différentes infrastructures communautaires	Leur arbitrage est différemment appréciée des justiciables Critiques liées aux allégations de discrimination/favoritisme	
Les représentants des différents regroupements (éleveurs, agriculteurs etc.) : Membres des cadres de concertation,	Organes consultatif en matière des conflits		

**8. Forces, faiblesses, opportunités et menaces des infrastructures économiques/agricoles**

**8.1. Analyse d'ordre générale**

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>	<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
Bonne sécurisation des produits post-récoltes Permet de contrôler les spéculations (vendre au bon moment après stockage dans les magasins) Sources de revenus pour certaines marres (marre de YOLDEO : 100 FCFA/bœuf/mois pour les éleveurs transhumants Bonne accessibilité pour certaines structures Comités de gestion assez bien organisés (YOLDEO) Possibilité d'accès à la fumure organique pour les activités agricoles (250/troupeau/mois pour les autochtones et 500 F pour les autres Valorisation des marres à des fins domestiques et pour usagers (pour AGR, irrigation, cultures de contresaison)	Mauvaise gestion des actifs (magasins, marre) Proximité avec les parcelles agricoles (champs de KAARAL) Pas de berges Conflits avec les propriétaires de terrains Phénomène de l'accaparement des terres Conflits agropastoraux Faible rentabilité économique des ouvrages communautaires aménagés Absence de cadres de concertation locaux Attrait des pachydermes sur et autour des points d'eau Non-sécurisation des marres (possibilités de noyade des enfants par exemple Conflits agropastoraux	Proximité de la ville de DARGALA avec la ville de Maroua Possibilité de générer des revenus Investissement et variation des sources de revenus Possibilité de pisciculture dans certaines marres (DARGALAYEL) Bonne visibilité de la commune en termes de spéculations phares Possibilité de débouchés pour certaines filières (brasseries)	Difficultés liées à l'écoulement des produits Faible organisation et structuration des groupements (pas de vente groupée, pas d'interlocuteur) Absence de cadre de concertation en vue de d'avoir un certain contrôle sur les prix Faible capacité de production Manque d'information sur les autres marchés ; pas d'information sur d'autres aléas (pluviométrie, météorologie etc.) ; vente à bas prix

**8.2. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces des filières porteuses**

<b>Filières</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Petits ruminants</b>	Existence des aires de pâturage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mortalité importante (maladies)</li> <li>▪ Longue année de croissance</li> <li>▪ Faible portée (Nombre limité)</li> <li>▪ Bas prix sur le marché</li> <li>▪ Absence de preneurs en masse sur les marchés locaux</li> <li>▪ Vol récurrents d'animaux</li> <li>▪ Non-maîtrise des pratiques et des techniques d'élevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Possibilité de collecte de peaux pour alimenter une tannerie moderne/exportation</li> <li>✓ Production de la fourrure en vue de la fabrication des couvertures</li> <li>✓ Existence de marchés locaux</li> <li>✓ Existence de nombreux pâturages</li> <li>✓ Existence des abattoirs</li> </ul>	Epidémie ; Insuffisance d'eau Insuffisance d'aliments en saison sèche e- Vols de bêtes Conflits entre les éleveurs et les agriculteurs
	Existence de l'abattoir			
	Moyenne portée (02 naissances / an)			
	Demande forte sur le marché			
	Elevés par toutes les couches sociales			
	Encadrement par le MINEPIA			
	Sollicité pour la production de la fumière organique			
<b>BOVIN</b>	Demande forte sur le marché	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Forte mortalité</li> <li>○ Lente croissance</li> <li>○ Faible portée (Nombre limité)</li> <li>○ Absence de preneurs en masse</li> <li>○ Aires de pâturage très limité</li> <li>○ Manque d'une pharmacie vétérinaire</li> <li>○ Faible structuration des groupes locaux</li> <li>○ Couloirs de transhumance et aires de pâturage imprécis et à réhabiliter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Production de lait pour la fabrication des yaourts, fromage et autres produits dérivés</li> <li>✓ Exportation des viandes ; Collecte de peaux pour alimenter une tannerie moderne/exportation ; consommation courante, collecte de peaux pour la fabrication des produits artisanaux ; sacs, chaussures, et.</li> <li>✓ Collecte des cornes pour la fabrication des fauteuils artisanaux ; flutes, œuvres d'art etc.</li> <li>✓ Collecte des ossement d'animaux pour la fabrication de la provende</li> <li>✓ Production de fumiers organiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des vaccinations</li> <li>○ Aires de pâturage limité</li> <li>○ Epidémie d'animaux</li> <li>○ Vols d'animaux</li> <li>○ Conflits entre les éleveurs et les agriculteurs</li> <li>○ Insuffisance d'eau en saison sèche (septembre-Avril)</li> </ul>
	Encadrement par le MINEPIA			
	Existence des aires de pâturage			
	Existence de l'abattoir			
	Sollicité pour la production de la fumière			
	Production de lait et produits dérivés			

<p><b>Oignons</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence des bas-fonds (bord du Mayo)</li> <li>▪ Demande forte sur le marché (National et international)</li> <li>▪ Consommation entière des bulbes jusqu'aux feuilles du produit</li> <li>▪ Importante source de création de revenus pour les producteurs</li> <li>▪ Consommé localement et ailleurs</li> <li>▪ Cultivable en saison pluvieuse et en saison sèche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Changement climatique</li> <li>○ Insuffisance de moyens financiers (la culture exige d'énormes moyens financiers)</li> <li>○ Pas pratique sur tous les sols</li> <li>○ Conservation difficile</li> <li>○ Difficulté de réussir les pépinières en saison de pluie</li> <li>○ Subit parfois les conjonctures et conjonctures du marché</li> <li>○ Réticence des agriculteurs à s'engager dans la filière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Encadrement par le MINADER</li> <li>✓ Production matière première destinée à la fabrication du Whisky</li> <li>✓ Exportation hors de nos frontières</li> <li>✓ Consommation courante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conservation difficile</li> <li>▪ Faible pluviométrie</li> <li>▪ Appauvrissement du sol par les produits chimiques</li> <li>▪ Insuffisance de magasin de stockage</li> <li>▪ Enclavement des zones de productions</li> <li>▪ Insuffisance de terres</li> <li>▪ Empiètement des zones agricoles par les éleveurs</li> <li>▪ Variabilité des prix du produit</li> </ul>
<p><b>Arachides</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de sols propices à la production</li> <li>▪ Possibilité de transformation en d'autres produits (huile, tourteaux etc.)</li> <li>▪ Nutrition des animaux avec les feuilles notamment en saison sèche</li> <li>▪ Demande forte sur le marché (National et international)</li> <li>▪ Pratiquée par toutes les couches sociales</li> <li>▪ Existence de plusieurs variétés</li> <li>▪ Facilité de conservation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conditions climatiques</li> <li>○ Exige le choix du terrain</li> <li>○ Insuffisance de moyens financiers</li> <li>○ décorticage difficile</li> </ul>	<p>Exportation grande échelle</p> <p>Consommation locale</p> <p>Production d'huile d'arachide, pâtes, Existence des bas-fonds (bord du Mayo), cultivable en contre-saison</p> <p>Encadrement par le MINADER</p> <p>Très peu exigeant en matière d'engrais chimiques</p>	<p>Faible pluviométrie</p> <p>Insuffisance de main d'œuvre locale qualifiée en matière de transformation industrielle</p> <p>Non maîtrise de techniques culturelles modernes ; Insuffisance de magasins de stockage appropriés</p> <p>Vol de production</p>

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de sols propices à la production</li> <li>▪ Nutrition des animaux avec les feuilles</li> <li>▪ Transformation en beignets, koki,</li> <li>▪ Demande forte sur le marché</li> <li>▪ Existence du marché</li> <li>▪ Pratiquée par toutes les couches sociales</li> </ul> <p>Encadrement par le MINADER Aliment riche en protéines animale et végétale (favorable à l'alimentation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conditions climatiques</li> <li>○ Exige parfois le traitement avec des insecticides</li> <li>○ Conservation difficile du fait des insectes qui infestent le produit</li> <li>○ Faible mécanisation</li> <li>○ Production à petites échelle</li> <li>○ Non-utilisation des variétés améliorées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Exportation grande échelle</li> <li>✓ Consommation locale (beignets, koki, fabrication de biscuit, farine)</li> <li>✓ Existence de marchés</li> <li>✓ Forte demande locale et nationale</li> <li>✓ Existence des services techniques de l'Etat (appuis technique divers)</li> <li>✓ Possibilité de création d'unité locale de transformation</li> </ul>	<p>Non maîtrise de calendrier cultural Insuffisance de main d'œuvre qualifiée Non maîtrise de techniques culturelles Insuffisance d'unités de stockage Passage d'éléphants Absence d'unité de transformation de produits à grande échelle</p>
---	---	--	---

NIEBE

FILIERES	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<b>MAIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Disponibilité des semences</li> <li>▪ Facilité de conservation</li> <li>▪ Facilité d'écoulement</li> <li>▪ Cultivable en contresaison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible mécanisation</li> <li>▪ Production à petites échelle (principalement pour la consommation familiale)</li> <li>▪ Fort besoin d'engrais</li> <li>▪ Non-utilisation des variétés améliorées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence des services techniques de l'Etat (appuis technique Etat)</li> <li>✓ Existence de marché</li> <li>✓ Est souvent utilisé dans l'élevage comme provende (volailles, porc)</li> <li>✓ Cultivable en contresaison</li> </ul>	<p>Ne rentre pas dans les habitudes alimentaires locales Non-utilisation des sous-produits f-</p>
<b>SORGHO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Demande très forte</li> <li>▪ Résistance aux attaques pendant stockage</li> <li>▪ Utilisé comme provende</li> <li>▪ Utilisé pour brasserie locale et pour les brasseries industrielles</li> <li>▪ Cycle de production court (sorgho SS)</li> <li>▪ Moins exigeant en matière de fumier</li> </ul>	<p>Inexistence des variétés améliorées Faible organisation des producteurs Faible mécanisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des services techniques de l'Etat (appuis technique Etat)</li> <li>- Cultivable pendant les 02 saisons</li> <li>- Existence des marchés</li> <li>- Existence des sols propices</li> <li>- Possibilité d'industrialisation dans le cadre des entreprises brassicoles</li> </ul>	<p>Destruction des récoltes par les éléphants Empiètement des champs par les éleveurs Soumis aux aléas climatiques (pluviométrie) Prix très bas en période de récolte Utilisation des récoltes à des fins de brasserie (possibilité de famine)</p>
<b>VOLAILLE</b>	<p>Forte demande, forte portée, rentable</p>	<p>Faible organisation de la filière, fort taux de mortalité des animaux,</p>	<p>Existence de marchés, Existence des services techniques de l'Etat</p>	<p>Epidémies,</p>

## 8. Les infrastructures publiques au sein de la Commune

### 8.1. Les infrastructures éducatives

#### 8.1.1 L'enseignement primaire à Dargala

##### 8.1.1.1 Les infrastructures primaires existantes (écoles)

Les infrastructures de l'enseignement primaire à Dargala sont les suivantes :

- 32 Ecoles primaires publiques
- 02 Ecoles maternelles publiques à Dargala et Kahéo
- 01 Ecole Bilingue à Dargala
- 04 Ecoles des parents (Dargala Windé, Ouro-Dawadi, Ouro-Belal, Ouro-Bouba).

##### 8.1.1.2. Les critères de création des écoles primaires publiques

Il faut noter qu'au niveau de l'Etat, il existe des critères de création des écoles :

- **Le critère de l'accessibilité** : à Dargala, l'existence d'un Mayo ou de tous éléments naturels qui font obstacle à ce que les enfants aillent dans une école voisine peut être un facteur qui conditionne la création de l'école dans ce village parfois coupé des autres pour une raison ou une autre ;
- **Le critère de la distance** : pour qu'une école soit créée, il faudra que la distance pour que les enfants accèdent à l'école soit d'au moins 3 km, c'est-à-dire assez élevée pour justifier la présence d'une école sur place. Cette distance est indicative et plus elle est élevée, plus elle justifie la construction d'une école au sein d'un village ou d'une localité;
- **Le critère de la proportion d'enfants scolarisables dans le village** etc. : le nombre ou pourcentage des enfants scolarisables (enfants de 0 à 6 ans) doit être suffisamment élevé (70 %).

Il y a lieu de relever que la création des écoles est parfois adossée sur des considérations autres que celles légales, conventionnelle citées plus haut. Cette création est parfois fonction des considérations politiques ou autres considérations subjectives impertinentes au regard de l'objectivité et des nécessités réelles. L'on a les exemples suivants : le cas de l'école d'Ouro Djam qui ne remplit pas les critères ni de nécessité ni d'objectivité ni de procédure de création d'école mais qui dispose d'une école peu fréquentée avec un taux de scolarisation et de fréquentation très bas ; le cas des écoles de parents de Gasseyel (près de Mindif) et de Dargala-Windé qui créée avant 2013, ont réalisé un pourcentage de 100 % au CEP en 2018 (Dargala-Windé), disposent des infrastructures acceptables mais n'ont pas encore accédé à une reconnaissance légale (transformation en école publique).

##### 8.1.1.3. La distribution spatiale des écoles dans l'Arrondissement de Dargala

##### 8.1.1.4. Les ratios : élèves-enseignants et élèves-salles de classes

- **Nombre total des élèves des écoles publiques** : 11711 (les élèves des écoles de parents ne sont pas comptabilisés dans cet effectif (confère Rapport rentrée scolaire de septembre 2018, Inspection générale de l'enseignement primaire et maternel de Dargala) ;
- **Nombre total de salle de classes** : 103 en matériaux durs (parpaings, ciment etc.). il faut relever encore ici que bon nombre de salles de classes ne sont pas comptabilisés dans ces statistiques du fait que ce sont des hangars en simple bois et de la paille qui disparaissent avec la saison de pluie et où avec le passage des animaux domestiques (ânes, chevaux, bœufs et autres). D'ailleurs ces types de salles de classes en matériaux provisoire sont taxés de « restaurants des ânes » par les populations locales ;
- **Ratios élèves-enseignants** : 130 élèves par enseignants (enseignants de l'Etat et des écoles publiques). Il faut relever que ce ratio d'élèves par enseignant impacte négativement sur la qualité de l'enseignement donné aux enfants et de plus, cela occasionne une surcharge de travail pour des enseignants parfois mal payés et quelques fois même non-payés.
- **Elèves par salle de classe** : 114

##### 8.1.1.5. Les associations de parents et mères d'élèves : quid de leur existence et fonctionnement

A Dargala comme presque partout en matière d'infrastructures éducatives (écoles), il existe ce que l'on appelle association des parents d'élèves et enseignants (APEE) et les association des mères d'élèves (AME). Les bureaux de ces structures d'appui à l'éducation au sein des établissements d'enseignement, notamment primaire, sont constitués comme leurs noms l'indiquent des parents d'élèves, les chefs d'établissement étant des conseillers. L'APEE et l'AME procèdent généralement à l'identification des parents d'enfants ainsi que des enseignants, arrête des contributions plus ou moins obligatoires (entre 500 et 3000 francs pour le

fonctionnement de l'école notamment en vue de l'acquisition de matériels, du règlement des indemnités des enseignants vacataires, agrandissement/aménagement/construction des salles de classes etc.).

Si l'on constate d'une part que les APEE des grandes écoles, généralement des 04 Cantons (Dargala, Ouro-Zangui, Kahéo et Yoldéo et autres) sont mieux structurés et fonctionnels, ce n'est pas le cas dans les « *petites écoles publiques* » et les « *écoles de parents* ». D'autre part, la meilleure structuration et fonctionnement des APEE et AME sont intimement liés à l'implication, au-delà des parents et enseignants qui les composent mais aussi et surtout des chefs traditionnels qui sont pour beaucoup dans ces deux aspects (structuration et autre) mais aussi pour la scolarisation simplement des enfants de leurs territoires de commandement. Il faut aussi relever que les 02 AME qui étaient suffisamment viables du fait de la forte implication des mères d'enfants sous la diligence d'une expatriée volontaire de l'ONG VSO il y a plus d'une dizaine d'années (AME de Ouro-Zangui et de Yoldéo), peinent aujourd'hui à répondre à leurs missions traditionnelles, appuyer les écoles. Toujours est-il que les AME, composées des mères d'enfants, semblaient mieux fonctionner que les APEE.

Pour finir, les problèmes principaux relevés que rencontrent ces 02 structures d'appui à l'éducation primaire ont les problèmes suivants : faible structuration, mauvais fonctionnement (absence de moyens de fonctionnement, détournement des objectifs initiaux, non contribution des membres, lutte d'intérêts, non-existence ou irrégularité des réunions de coordination ou des assemblées générales etc.), les parents ne voient pas le bien-fondé de leur existence, faible effectifs des parents et des enseignants ce qui a un impact sur les projets des écoles etc.

#### **8.1.1.6. Sous-scolarisation et déperdition scolaire au primaire à Dargala**

L'on estime à environ 46.000 personnes qui vivent à Dargala. La taille de la population scolarisable est de 15.434 soit les enfants mineurs en bas âge (moins de 18 ans) ; celle réellement scolarisée est de 12.925 enfants soit un taux de scolarisation de 83,74 %. Le différentiel entre la population scolarisable et celle scolarisée est de 2509 enfants. Plusieurs problèmes se pose à ce niveau : est-ce que cet effectif de 2509 correspond au nombre d'enfants en situation d'abandon/déperdition scolaire ou d'enfants qui n'ont jamais eu la chance d'accéder à l'école ? La question se pose d'autant plus que les services de l'éducation n'ont pas de critères ni de base de calcul y relatifs. D'un autre côté, il faut noter que les écoles en matériaux provisoires, écoles de parents ne sont parfois pas pris en compte dans les statistiques de l'éducation de base, pourtant, ces écoles de villages le plus souvent, au-delà de quelques rares cas où elles cumulent de très bonnes performances scolaires (cas de Ouro-Zangui, Gasseyl et autres), connaissent de très faibles taux de fréquentation et de déperdition scolaires. C'est-à-dire qu'elles pourraient revoir en forte baisse le taux de 83,74 %, taux de scolarisation de l'Arrondissement. Dans ces écoles, pour des raisons structurelles (inexistence et ou non-reconnaissance formelle, populations qui refusent ou ne voient pas le bien-fondé de l'école, défaut d'acte de naissance etc.), matérielles, financière ou conjoncturelles (absence de structures et matériels d'éducation adéquats, éloignement des villages des écoles voisines, distances et accessibilité des écoles voisines, manque d'enseignants), les enfants sont sous-scolarisés et en situation de déperdition scolaire. Il y a donc un véritable travail de fond à mener auprès des écoles « informelles » dans l'Arrondissement de Dargala

#### **8.1.2. L'enseignement supérieur à Dargala**

La Commune de Dargala ne dispose pas d'établissement d'enseignement supérieur. Les élèves après leur baccalauréat vont vers les villes universitaires (Maroua, N'Gaoundéré et autres). Certains par manque de moyens font la vacation dans des établissements d'enseignement secondaires et primaires. La commune de Dargala ne dispose d'aucun centre de formation professionnel. Paradoxalement, plein de jeunes vadrouillent à longueur de journée. Toutefois, il existe des petits garages motos et autos qui pallient à ce manque selon la technique du « *Learning by doing* » un apprentissage somme tout bénéfique pour l'épanouissement des jeunes. Le Centre Multifonctionnel de promotion des jeunes (CMPJ)

**1.1.1. 8.1.3. L'enseignement secondaire à Dargala**

- 01 Lycée de Dargala
- 03 Collèges de l'Enseignement Secondaire Général (Yoldéo, Ouro-Zangui, Kahéo)
- 01 Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial, CETIC à (Dargala)



*Salle de classe dans une école conventionnelle construite par l'Etat, Ngassa, Commune de Mindif*



*Ecole de parents de Hadak ou « restaurant des ânes » dans la Commune de Dargala*

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

Tableau synthétique des états des effectifs, biens et besoins

Effectifs d'élèves		Total	Matériels ou infrastructures/ressources disponibles	besoins	Observations
Garçons	filles				
<b>LYCEE DE DARGALA</b>					
514	157	671	<p align="center"><b>Infrastructures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de salles de classe : 10</li> <li>-Salles de classe construites par l'Etat : 4</li> <li>- Nombre de toilettes : 3 (1 pour le personnel enseignant et 3 pour les élèves)</li> <li>- Existence des aires de jeux</li> <li>-Nombre de tables bancs pour 2 places : 119,</li> </ul> <p align="center"><b>Personnels du Lycée de Dargala :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-1 Censeur (Homme)</li> <li>-5 Surveillants généraux (4 hommes, 1 femme)</li> <li>-25 Enseignants permanents (15 hommes, 10 femmes)</li> <li>-7 Enseignants vacataires (6 hommes, 1 femmes)</li> <li>-1 Personnel d'appui :(Homme)</li> </ul>	<p align="center"><b>Besoins en infrastructures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Bibliothèque ; salle d'informatique ; salle multimédia ; laboratoire ; bloc administratif ; logement astreinte ; besoins en enseignants : 01 en Français 03 en Maths, 01 en Anglais, 02 en Philosophie, 01 en HG-ECM, 01 en ESP, 02 en Informatique</li> </ul>	<p>On a constaté que dans la fiche de collecte des données dans les établissements mis à notre disposition, il ressort que le fonctionnement et les problèmes d'APE n'étaient pas soulevés et mentionnés en dehors du taux. Ainsi, dans chaque établissement il existe un APE</p> <p>Il y a absence du délégué Départemental d'Enseignement secondaire général du Diamaré. Cela n'a pas permis d'accéder aux informations,</p>
<b>CES DE YOLDEO</b>					
172	69	241	<p align="center"><b>les infrastructures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Salles de classes : 04 ; aucune classe construite par l'Etat</li> <li>-Nombre de tables bancs 2 place :</li> <li>-Toilettes : 9 (6 pour élèves, 3 pour enseignants)</li> <li>-Des aires de jeux existants</li> </ul> <p align="center"><b>Personnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Surveillants généraux (01)</li> <li>-09 Enseignants permanents (06H et 03 F)</li> <li>-02 Enseignants vacataires (hommes)</li> <li>-01 Personnel appui (Homme)</li> </ul>	<p align="center"><b>Infrastructures inexistantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Pas de bibliothèque</li> <li>-Pas de salle informatique</li> <li>-Pas de laboratoire</li> <li>-Pas de bloc administratif</li> <li>-Pas de salle multimédia</li> <li>-Pas de logements astreints</li> </ul> <p align="center"><b>Besoins enseignants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-01 enseignant SVT</li> <li>-01 enseignant Informatique</li> </ul>	
<b>CES DE KAHEO</b>					
153	45	198	<p align="center"><b>Infrastructures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de salles de classe : 06 ; 04 construites par l'Etat</li> <li>-Aires de jeux existants</li> <li>-Nombre de tables bancs 2 places : 81 et 3 places : 33 ; pas d'autres types de tables bancs</li> </ul>	<p align="center"><b>Infrastructures inexistantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Pas de bloc administratif</li> <li>-Pas de salle informatique</li> <li>-Pas de salle multimédia</li> <li>-Pas de bibliothèque</li> </ul>	

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

			<p>-Toilettes : 05 (3 pour les élèves et 2 pour les enseignants)  <b>Personnel :</b>                  -01 Surveillant Général (homme),                  -05 Enseignants permanents (hommes)                  -02 Enseignants vacataires (hommes)                  -01 Personnel d'appui (hommes)</p>	<p>-Pas de logements d'astreints                  -Pas de laboratoire  <b>Besoins enseignants :</b>                  -01 en Français, 01 en Anglais, 01 en HG-ECM, 01 en Maths, 01 en EPS, 01 en Conseil orientation, 01 en TM/EM                  -01 en Info, 01 en ESF</p>	
<b>CES D'OURO-ZANGUI</b>					
148	52	200	<p><b>Infrastructures :</b>                  -Nombre total de salles de classes : 02, (elles ne sont pas construites par l'Etat)                  -Nombre de tables bancs 2 places : 120, autres types inexistantes  <b>Personnel :</b>                  -01 Surveillants général (homme)                  -08 Enseignant permanents (05hommes et 03femmes)                  -02 Enseignants vacataires (hommes)                  -00 Personnel d'appui</p>	<p><b>Infrastructures inexistantes :</b>                  -Pas de bibliothèque, de laboratoire, salle d'informatique, pas des aires de jeux, de bloc administratif, salle multimédia, pas de logement astreint                  -Pas de toilette  <b>Besoins d'enseignants par discipline :</b>                  -01 en Anglais, 01 en Math, 01 en Info                  -01 en EPS, 01 en Conseiller d'orienta, 01 en ESF, 01 en TM</p>	
<b>CES DE DARGALA</b>					
89	40	129	<p><b>SALLES DE CLASSE ET INFRASTRUCTURES</b>                  -02 salles de classe financement du BIP 2014 ;                  -02 salles de classe... ;                  -01 bloc de latrine de 3compartiments ;                  -01 forage, financement du PNDP 2014 ;                  -01 bloc de latrine de 6 compartiments BIP 2015.  <b>MATERIELS DISPONIBLES</b>                  -01 kit de BIP 2014 ;                  -64tables bancs ;                  -04 bureaux et armoires sous financement du PDR-EN;                  -02 ordinateurs, -01 imprimante BIP 2015 ;                  - kit d'électricité.</p>	<p><b>BESOIN EN INFRASTRUCTURES</b>                  -08 salles de classe ;                  -01 laboratoire ;                  -01 salle informatique/CRM                  -01 bloc administratif ;                  -01 infirmerie ;                  -01 bibliothèque/CDI. ;                  -02 ateliers/salles spécialisé ;                  -01 clôture ;                  -01 point d'eau ;                  -01 abonnement en électricité.</p>	

**8.2. Les infrastructures hydrauliques, électriques et de communication**

Les principales infrastructures hydrauliques, électriques et de communication à Dargala sont les suivantes :

- 59 forages donc 20 fonctionnels (bon nombre sont non-fonctionnels depuis des années ;
- 01 réseau d'électricité (ENEO) qui couvre généralement les chefs-lieux des cantons et très peu de villages
- 142 km de route communale non bitumée très peu ou pas praticables en saison de pluies, reliant Dargala aux villages de l'espace communal et à Maroua, Mindif, Bogo et Moulvoudaye principalement.
- 03 réseaux de télécommunication (Mtn, Orange et Nexttel) avec des taux de couverture différenciés.

Plusieurs infrastructures hydrauliques ont été construites dans la Communes de Dargala en vue de satisfaire les besoins en eau des populations. Tous ces efforts restent insuffisants. Les 04 cantons de la commune (Dargala, Yoldéo, Ouro-Zangui, Kahéo) connaissent les problèmes d'eau, particulièrement en saison pluvieuse. Dans les villages à fortes concentrations humaines, le problème de l'accès à l'eau est source de friction et de problème de santé (maladie hydriques : diarrhée, choléra, maux de ventre, paludisme, bilharziose etc.). La difficulté majeure de ces points d'eau est que les forages sont constamment en panne et les puits non potables.

Pour ce qui est de l'électricité, la Commune est dotée d'un réseau triphasé d'ENEO qui ne couvre que partiellement la ville et les villages situés sur son linéaire. De temps en temps, la commune vit dans le noir total du fait des poteaux électriques qui tombent à cause des violents vents et des pluies. Ce réseau ne satisfait pas les populations dans la mesure où, il ne permet aucun décollage économique

**8.3. Les infrastructures sanitaires : les personnels, les problèmes rencontrés et besoins**

- ✓ 01 Centre de santé intégré (CSI) à Dargala ;
- ✓ 03 Centres de santé intégrés (Yoldéo, Kahéo, Ouro Zangui).

**8.3.1. Les types de personnels généralement rencontrés dans les FOSA de Dargala**

- ✓ Les infirmiers diplômés d'Etat (IDE) ;
- ✓ Les aides-soignants (AS) ;
- ✓ Les agents relais en fonction des programmes de santé et de certaines structures (relais « chèque santé », agent paludisme, relais Plan Cameroon, agents ACMS, relais Sida, relais planning familial etc.) ;
- ✓ Les matrones, généralement des femmes (sages-femmes ayant des savoirs locaux traditionnels qui assistent et réfèrent les femmes enceintes dans les villages vers les formations sanitaires) ;
- ✓ Les transporteurs qui sont des partenaires locaux des formations sanitaires qui aident à transporter les femmes enceintes à termes ou malades pour accoucher ou recevoir des soins.

N°	Structure sanitaire de la commune	Type de personnel	villages couverts par aire de santé	Population totale	Personnels soignants		Couverture sanitaire (taux)
					H	F	
<b>Centres de santé classiques</b>							
01	CSI de Dargala	Médecins : 00	58 villages	21.754 hts <sup>5</sup>	02	02	40% en moyenne
02	CSI Yoldéo	IDE :	39 villages	12.005 hts	05	01	60% en moyenne
03	CSI Kahéo	AS :	05 villages	5.927 hts	05	02	60% en moyenne
04	CSI Ouro Zangui	Matrones	24 villages	14.508 hts	02	01	30% en moyenne
<b>Centres de santé pilotes ou satellites</b>							
05	CSI de Dambaye	Transporteurs :	12 villages		02	00	
06	CSI Tankilou	ASC :	villages		03	00	
<b>TOTAL : 04 FOSA</b>		Laborantin :			14	06	

L'aire de santé la plus grande est celle de Dargala. Elle couvre 58 villages avec une population globale de 21.754 sur environ 46.000 soit 870 enfants de 0 à 11 mois, 3046 de 6 à 11 mois, 3916 de 0 à 59 mois avec 1088 femmes enceintes<sup>6</sup>. Le village le plus éloigné de cette aire de santé est le village Boulouliwo.

On nous fait comprendre que Dargala est parmi les seuls Arrondissements du Cameroun où il n'existe pas d'hôpital d'arrondissement. Cela signifie en d'autres termes qu'il existe un fort besoin en infrastructures sanitaires et pour les infrastructures existantes, le plateau technique est bas par rapport à la norme en matière de santé.

<sup>5</sup> Habitants

<sup>6</sup> Données de 2018.

## *Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

### **8.3.2. Les Les problèmes généralement rencontrés par les formations sanitaires**

- Il n'existe pas dans certains centres de santé de répartition de la population par tranche d'âge ou du moins, les données démographiques ne sont pas actualisés ;
- Absence dans certains centres de santé de planning de stratégie avancée (Dargala) ;
- Mauvaise gestion des vaccins dus au problème de manque ou impermanence de l'électricité ;
- Faible taux de couverture vaccinale : entre 60 % (plus élevé : Kahéo et Yoldéo) et 30 % (moins élevé notamment concernant le Canton d'Ouro Zangui) ;
- Rupture fréquente de médicaments (dans presque tous les centres de santé);
- Problèmes liés à l'évacuation des malades urgents vers les formations sanitaires appropriées ;
- Faible taux de fréquentation des CSI (généralement en moyenne 40 %) etc.
- Pas de médecins (ni généralistes ni spécialistes) ;
- Coupures récurrents d'électricité ce qui a des conséquences sur la chaîne de froid (mauvaise conservation des réactifs, des vaccins

### **8.3.3. Les besoins des Formations sanitaires**

- ✓ Besoins en personnels qualifiés (médecins généralistes et spécialistes (échographes, pédiatre, gynécologues etc.), sages-femmes, infirmiers, aides- soignants etc.) ;
- ✓ Besoins d'approvisionnement réguliers en médicaments/pharmacie ;
- ✓ Améliorer le plateau technique des CSI existants ;
- ✓ Besoins en électricité : envisager l'alternative des énergies renouvelables (énergie solaire voire éolienne)
- ✓ Besoin en renforcement des capacités du personnel sur des questions techniques mais aussi managériales (en vue d'une meilleure organisation et fonctionnement des centres de santé) etc.



*Visite d'une aire de santé, Kahéo, 15 mars 2019*



*Plaque signalétique et carte de la plus grande aire de santé de Dargala (58 villages), RESILAC, mars 2019*

**9. L'organisation traditionnelle et religieuse à Dargala**

**9.1. De l'organisation religieuse dans l'Arrondissement de Dargala**

Structures existantes	Nombre	Personnels	Statut juridique	Nature des relations
Mosquées du vendredi	04 principales (01/canton)	04 Imams principaux généralement assistés	Existence formelle	Sur le plan légal, le principe de la laïcité posé par l'article 2 de la Loi N°96/06 du 18 janvier 1996, en fait des entités séparées de l'Etat. Ces structures religieuses sont certes indépendantes mais, pour une raison ou une autre (sécurité, devoir religieux, nécessités ponctuelles etc.), elles jouent le rôle de relais informationnels auprès des autorités administratives et ont des relations de fraternelles et de collaboration dans le cadre du dialogue interreligieux.
Autres mosquées	+ de 100, en matériaux divers	Soit 01 Imam, souvent assisté par un second	Mode de création plus ou moins formelle	
Eglises protestantes	Pas de chiffres précis : principalement : EMEC, UEBC, UEEC, EFLC, les Adventistes, Pentecôtistes etc.	15 Pasteurs généralement assistés de plusieurs Anciens d'Eglise et Diacres	Existence formelle avec un statut lié ou autonome de l'Eglise-mère	
Eglises catholiques	Pas de Paroisses mais un District paroissial qui dépend de la Paroisse de Bogo	01 Administrateur de District catéchiste assisté d'un second	Existence formelle, statut greffé à celui de l'Eglise-mère	
Eglises dites de réveil	Pas de nombre précis mais principalement : « vraie Eglise de Dieu », « CMCI »	A la tête des dirigeants Généralement appelés Pasteurs, Diacres, Anciens (nbre inconnu)	Existence plus ou moins formelle	
Religions traditionnelles	Pas de nombre précis, dépend tout de même des cultures, croyances et savoirs locaux	Variés avec des appellations diverses selon les cultures et croyances locales	Existence informelle adossée sur le principe de la liberté de culte et de croyances	

**9.2. L'organisation traditionnelle locale**



*Vues d'une des chefferies traditionnelles locale, Kahéo, 2019*

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

**9.3. Cantons, villages et faisceaux de relations à Dargala**

Cantons/nombre : 04	Villages par Canton	Nature des relations avec le pouvoir administratif
<b>KAHEO</b> (10 villages)	Kahéo-centre (chef-lieu du Canton), Kodjeléo, Wirdéo-Mango, Wirdéo-Hodandé, Wirdéo-Hodango, Merem-Hardéo, Merem-Ouro Kaigama, Merem-Ouro Gagadjé, Merem-Ouro Hidjé, Tchokola	<p>Les chefferies traditionnelles (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degré) sont placées sous l'autorité du ministre de l'administration territoriale, les chefs traditionnels ont pour rôle de secondar les autorités administratives dans leur mission d'encadrement des populations.</p> <p><b>Avec l'autorité administrative : les chefs traditionnels sont des auxiliaires de l'administration</b></p> <p>En tant que tels, ils sont notamment chargés de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ concourir, sous la direction des autorités administratives compétentes, au maintien de l'ordre public et au développement économique, social et culturel de leur unité de commandement</li> <li>✓ recouvrer les impôts de taxes de l'état et des autres collectivités publiques, dans les conditions fixées par les réglementations en vigueur ;</li> <li>✓ Indépendamment des tâches qui précèdent, les chefs traditionnels doivent accomplir toute autre mission qui peut être confiée par l'autorité administrative locale.</li> <li>✓ les chefs traditionnels peuvent, conformément à la coutume et lorsque les lois et règlements n'en disposent pas autrement, procéder à des conciliations ou attributions ou arbitrages entre leurs Administrations</li> </ul> <p><b>Avec l'autorité religieuse : les chefs traditionnels sont des partenaires et des collaborateurs des religieux</b></p>
<b>OURO ZANGUI</b> (23 villages)	Ouro Zangui (chef-lieu du Canton), Walidjam, Gouroum, Gorai, Tadindou 1, Tadindou 2, Meleme, Wanwala, Woulmoye, Djowiré, Kalaki, Ouro Malla, Ouro Boubba, Ouro Maoundé, Bindiriyel, Wahayel, Lamordé, Adoumarna, Roundéo, Doubelwo, Oussour, Gaigai Koumaire, Guertogalwo,	
<b>YOLDEO</b> (25 villages)	Yoldéo Garré, Lakapouté, Kangaleri, Karagadji, Tchelbiwo, Ouro Mana, Ouro Doundehi, Ouro Barkei, Ouro Guizigare, Ouro Babbawa, Ouro Louga Bamde, Ouro Djam, Ouro Amma, Ouro Kaigama, Bankara, Ngassa 1, Ngassa 2, Ouro Dalla 1, Ouro Dalla 2, Ouro Maouni, Ouro Alkali, For Lamy, Madouli, Gaigai 1, Gaigai 2	
<b>DARGALA</b> (57 villages)	Dargala (chef-lieu du Canton), Ouro Afouran, Ouro Bogno, Ouro Domayo, Ouro Doundehi, Ouro Malloum, Alakiré, Apaïdi, Boulouliwo, Dargala Windé ou Hadak, Dawa, Djabiré-Djamnaï, Djabiré Sanguirou, Djabiwo, Gabagawol, Gasseyel Farikou, Gasseyel Sadou, Gorfouna Doré, Gorfouna Mousgoum, Gouro, Hardéo golo, Hardéo Kessewo, Hodandé, kélééré, Kouliré, Leggao Djaoro Bello, Leggao Djaoro Yaya, Ngandarma, Roufirde, Siro, Sittibirilli, Tannéo, Tchabeyel, tchelbiyel, Toupéo, Touppéré, Walde Loufou, Ouro Bayi, Ouro Belal, Ouro Boukar, Ouro Djarma, Ouro Hindgo, Yolel, Yonkolel, Zalambi, Guertogalwo <b>Zakirou (villages dits de Dargala rural)</b> Dargalayel, Djamboutou, Djoutngo, Garré, Kédélé, Laska, Maguirawo, Méméré, Ouro Babba, Ouro Kaïkaï, Ouro Mal Souley <b>(localités dites de Dargala ville)</b>	

## *Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

### 9.4. L'organisation traditionnelle probable à chaque chefferie traditionnelle

Il faut d'emblée préciser que cette organisation interne des chefferies traditionnelles n'est pas standard ; il existe des nuances de part et d'autres en fonction de chaque structure. Ces nuances sont liées à la taille des chefferies, aux nécessités de gouvernance locale, à l'attachement aux valeurs historiques et traditionnelles et à plusieurs autres considérations. De la synthèse des éléments transversaux propres à chaque chefferie, nous pouvons décrire l'organisation traditionnelle locale par les éléments suivants :

<b>Postes de responsabilités internes (autorité détentrice d'attributions)</b>	<b>Éléments de responsabilités (rôles que joue l'autorité dans la chefferie)</b>	<b>Ebauche de correspondance avec les autorités de l'Etat</b>
Le Chef traditionnel (Lamido, Lawan ou Djaoros-1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> degré)	Exerce toutes les attributions nécessaires au bon fonctionnement de la Cour et du village	Président de la République, Chef de l'Etat
<b>LES NOTABLES (en nombre varié) :</b>		
KAIGAMA	Représente le Chef aux réunions, joue le rôle de suppléant et exerce l'ensemble des prérogatives en son absence	Premier Ministre
SARI-FADA	Est garant du secrétariat de la Cour, est garant des archives et écrits, prend des actes administratifs pour le fonctionnement interne	Chef de Cabinet/Secrétaire Général ou exécutif
SARKI SANOU	S'occupe de l'ensemble du cheptel de la Cour, mais aussi du village (garant de la santé animale-vaccination, gestion du bétail, de la transhumance et autres questions y relatives ; joue le rôle de relais informationnel avec les services vétérinaires de l'Etat (MINEPIA, Centres zootechniques et vétérinaires etc.)	Ministre de l'élevage/ Délégué de l'élevage Chef de centre Zootechnique et vétérinaire (CCZV)
BONGO	Agent de contrainte, de persuasion et de dissuasion en cas d'infraction, incarcère les personnes soupçonnées d'infractions, garant de la sécurité du palais et des populations	Force de l'ordre et de sécurité (police, gendarmerie, Administration pénitentiaire)
ADJIA	Réfèrent ou défère les personnes indécates (délinquants) auprès des services de l'ordre et de la sécurité de l'Etat	
WAKILOU	Collaborateur du Chef en matière judiciaire	Ministre de la justice
SARKI TROUAWA	Gère les places de marchés (aménagement, nettoyage, prélèvement des taxes et redevances diverses), s'occupe de litiges et prend des actes de gestion y relatifs	Ministre du commerce Administration fiscale Services des impôts
SARKI TINIKI	Chargé de la cavalerie de la chefferie	Cavalerie Garde présidentielle
BOUNOU	S'occupe des entrées et sorties ainsi que des taxes sur la production agricole, en tant que magasinier du Palais et agent de collecte, il prélève une cote part sur les productions paysannes qu'il est sensé redistribuer aux personnes vulnérables notamment en période de soudure (avril-août)	Ministre de l'agriculture Administration fiscale Services sociaux (MINAS)
TCHIROMA	Agent d'exécution et de constatation en matière d'acquisition/vente des terrains, gestionnaire assiste le Chef dans la gestion des terres du village, s'occupe des plans de gestion et d'occupation des terres	Ministre des domaines, cadastres et affaires foncières (MINDCAF)
ALKALI	Gardien des traditions locales, Réfèrent coutumier, assiste le Chef ou autres autorités dans la gestion des conflits sur la base de la loi coutumière	Juge coutumier du Tribunal coutumier et du Tribunal de Premier Degré (TPD)

## *Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

SARKI PAWA	Gère les stocks d'animaux abattus, boucher du palais et ou du village, veille à ce que la viande produite soit saine	Services vétérinaires
GALDIMA ETC.	Joue le rôle de contremaître au palais	

Si l'on doit remarquer que l'organisation administrative conventionnelle découle du système de la déconcentration de l'Etat avec des Préfets à la tête des départements, Sous-Préfets dans les arrondissements avec à la base des services techniques déconcentrés (sectorielles) représentant leurs différents ministères à travers les délégations (régionales, départementales et d'arrondissement), il faut retenir par ailleurs que la structure locale de gouvernance s'appuie sur une organisation endogène émanant en grande partie d'une organisation séculaire et plus ancienne que l'organisation administrative moderne. Traditionnellement, les chefferies islamisées se caractérisent par une organisation hiérarchisée reposant sur une lignée dynastique assistée par des conseils souvent spécialisés. Les charges de notables sont héréditaires ou laissées à la discrétion du Prince. Autrefois, financièrement, l'ensemble de ces institutions reposaient sur les prélèvements de taxes, de tributs et sur la razzia qui, idéologiquement, s'appuyait sur des préceptes coraniques. La structuration des chefferies dans ce contexte se présente comme suit :

- le Lamidat, chefferie de 1<sup>er</sup> degré (couvre au moins 2 chefferies de 2<sup>ème</sup> degré avec des limites ne pouvant aller au-delà d'un département) regroupant les chefferies de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degré. A sa tête on trouve le Lamido ;
- La chefferie de 2<sup>ème</sup> degré (couvrant au moins 2 chefferies de 3<sup>ème</sup> degré avec des limites ne pouvant aller au-delà de l'arrondissement) : le Lawanat ou le canton est administré par un Lawan ou un chef de canton
- La chefferie de 3<sup>ème</sup> degré : Djaoro (village en milieu rural et quartier en milieu urbain) sous la responsabilité d'un Djaoro.

Toutes les communautés ethniques présentes à Dargala sont traditionnellement administrées sous ce modèle, La commune de Dargala compte deux types de chefferie à savoir la Chefferie de 2<sup>e</sup> degré et la chefferie de 3<sup>e</sup> degré. En effet, on a 04 chefferies de 2<sup>e</sup> degré administrées chacune par un Lawan (Lawanat de Yoldéo, Lawanat de Kahéo, Lawanat de Ouro-Zangui et Lawanat du Dargala) et à environ 117 villages pouvant renvoyer à 117 chefferies de 3<sup>e</sup> degré dans la commune de Dargala. Mais certains villages comme Merem comptent 04 Djaoro (04 chefferies de 3<sup>e</sup> degré) et Ouro-Dalla deux chefferies de 3<sup>e</sup> degré. Traditionnellement les 03 premiers Lawanats dépendent de la chefferie de 1<sup>er</sup> degré de Lamidat de Maroua mais celui de Dargala est autonome. Dans la plupart des cas, 98% des chefs traditionnels sont d'obédience musulmane.

Il est à noter en outre que tous les chefs de 3<sup>e</sup> degré qui sont dans les villages sont des musulmans et les mosquées sont construites à proximité des chefferies, et sauf quand il y a plusieurs chefferies de 3<sup>e</sup> degré dans le village, la mosquée est construite à côté d'une seule chefferie influente. A cet effet, tous les groupes ethniques dans un village ou une chefferie quelle que soit leur appartenance religieuse sont soumis à l'autorité du chef musulman. La plupart des chefs sont des islamo-peulhs. Et ce sont eux qui détiennent le pouvoir dans les villages. Ils contrôlent la gestion des terres et distribuent à leur gré ces ressources.

En ce qui concerne la gouvernance, il ressort des dires des différents interlocuteurs qu'il existe des bons rapports de collaboration entre les différents responsables administratifs, élus locaux et autorités traditionnelles.

Pour la participation citoyenne à la gouvernance, les populations sont impliquées souvent lorsqu'il y a implantation ou exécution d'un projet de développement. Les conseillers rendent compte parfois à la population et transmettent leurs doléances en termes de besoin à la commune.

Pour les agents communaux, ils déclarent être en harmonie avec l'administration bien qu'en ce qui concerne le transfert des compétences, il leur manque parfois les moyens nécessaires pour l'exécution de certains projets. Les institutions publiques existent et accomplissent les missions qui leur sont dévolus bien qu'il y a parfois carence en personnel.

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

**10. L'organisation administrative locale**

**10.1. Les principaux services déconcentrés de l'Etat présents dans la commune**

Services déconcentrés	Organisation et ressources humaines	Système de redevabilité	Les actions et programmes menés	Les partenariats	Forces/faiblesse/difficultés
MINJEC	01 Délégué d'arrondissement  01 Chef de centre multifonctionnel des jeunes (CMPJ)  01 Président du Conseil National de la jeunesse du Cameroun (CNJC)		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'enregistrement des jeunes à l'Observatoire national de la Jeunesse (ONJC)</li> <li>✓ L'insertion socio-professionnelle</li> <li>✓ Encadrement dans le volontariat.</li> <li>✓ Formation et sensibilisation des sur les méfaits des stupéfiants et la lutte contre le VIH-SIDA avec l'appui du CSI de Dargala.</li> <li>✓ Campagne de sensibilisation sur le vivre-ensemble, la citoyenneté et de lutte contre le mariage précoce pendant la rentrée scolaire, les vacances, les congés de fin d'année.</li> <li>✓ Formation en entrepreneuriat avec l'appui du MINADER et MINEPIA</li> <li>✓ Réarmement moral des jeunes</li> <li>✓ Accompagnement des jeunes dans l'élaboration le processus de création et reconnaissance de leurs associations.</li> <li>✓ Orientation des jeunes vers d'autres partenaires en vue de l'obtention de financements (MINADER, MINEPIA).</li> </ul>	La commune (commission des affaires sportives et culturelles) Les associations des jeunes de Dargala Les programmes de l'Etat en faveur de la jeunesse (cas du Plan national spécial triennal) Les autres sectorielles ayant des programmes en faveur des jeunes Centre d'éducation et d'action communautaire (CEAC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence de local devant abriter le service ;</li> <li>✓ Manque de structure d'accueil et matériel pour encadrer des jeunes ;</li> <li>✓ Manque de mobilier de bureau ;</li> <li>✓ Insuffisance du personnel ;</li> <li>✓ Manque de matériel roulant ;</li> <li>✓ La relation avec la Commune reste mitigée</li> <li>✓ Faible engagement des jeunes/manque de motivation de ces derniers</li> <li>✓ Absence de CMPJ</li> <li>✓ Absence d'activités fédératrices des jeunes</li> </ul>
MINADER	<b>Structures existantes</b> : 03 postes agricoles (Dargala, Ouro Zangui, Yoldéo) ; 01 délégation d'arrondissement ; 01 CEAC <b>Personnels</b> : 02 fonctionnaires de l'Etat, 3 contractuels, 02 postes vacants, aucun agent de l'Etat ni aucun personnel décisionnaire		Réalisation des études enquêtes dans le domaine agricole et autres domaines liés ; encadrement/formation des agriculteurs sur les techniques culturales de production, de conservation et de commercialisation ; réalisation des relevés pluviométriques ; distribution des semences améliorées etc.	PAM FAO Programme PAPA GIC et coopérative SODECOTON CNPCC	Un fort besoin en personnel (02 postes vacants, aucun agent de l'Etat ni aucun personnel décisionnaire) Aucun matériel roulant Pas de matériels informatiques

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

MINEPIA	03 centres zootechniques et vétérinaires (CZV) à Ouro Zangui, Dargala et Yoldéo ; 01 délégation d'arrondissement ; 01 parc à vaccination à Dargala		Consultation/expertise/conseil sur le plan vétérinaire ; animations pastorales (sensibilisation sur les maladies, sur les nouvelles techniques vétérinaires et d'autres sujets pertinents) ; traitement des épizooties ; facilitation de l'obtention des autorisations (permis d'abattage, laissez-passer en vue d'aller d'un point à un autre, carnet de vaccination, carte de transhumance, carnet de vaccination) ; l'inspection sanitaire et vétérinaire ; collecte et traitement des données ; collecte des recettes, recensement du cheptel	PAPE Eleveurs Commune Chefferies locales	Un fort besoin en personnel Absence de matériels roulant Vétusté du seul parc à vaccination ; vétustés des centres zootechniques et vétérinaires ; absence de matériels de bureau et du matériel informatique
MINFOF	01 seul personnel : le Chef de poste de contrôle forestier et de chasse (CPCFC)-Nouveau poste		Les activités menées par ce service sont : - La sensibilisation de la population pour qu'elle ne coupe pas abusivement les bois ; - La mission de patrouille pour s'enquérir e la situation sur le terrain ; - La mission de routine qui consiste à quadriller les routes et pistes de transit des bois vers la métropole (Maroua).		Un fort besoin en personnel Absence de matériels roulant Absence de bâtiment administratif (bureau) absence de matériels de bureau et du matériel informatique

## Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019

### 10.2. L'organisation administrative communale

La Commune de Dargala dispose d'un organigramme type défini par le modèle proposé par l'arrêté du MINATD N° 00136/A/MINATD/DCTD du 24 Août 2009 rendant exécutoire les tableaux types des emplois communaux. Ainsi, au sein de la Commune nous avons le tableau de répartition des ressources humaines suivant :

Catégories professionnelles.	Répartition par sexe		Répartition par ancienneté			Répartition par âge			Masse salariale
	Hommes	Femmes	-5ans	5-10	+10 ans	18-30	30-45	45+	
C et D									Masse salariale mensuelle 1 194.913 FCFA  Masse salariale annuelle : 14.338.956 FCFA par an
Les contractuels (Nbre : pourcentage 17 %)	02	01							
les décisionnaires (Nbre : 10 soit 83) %	05	04							
Pourcentages :	58 %	42 %	58 %	8 %	33%	8 %	50	42	

#### 10.2.1. Synthèse des données sur les Conseillers municipaux

Profession	Nombre	SEXE		NIVEAU D'ÉTUDE				Nombre de mandat			Parti politique		
		H	F	≤	≤	≤	≥	1	2	≥ 3	RDPC	UNDP	MDR
				CEPE	BEPC	Probatoire	BAC						
Cultivateur	13	13	0	14	1	0	0	8	4	3	1	14	
Ménagère	1	0	1	1	0	0	0	4	0	0		1	
Privé	1	1	0	0	0	0	1					1	
Enseignants	3	3	0	0	0	0	2	1	0	0	0	2	1
Chefs traditionnels	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1			
Commerçants	5	5	0	3							2	2	
Electricien	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0			
Retraité	1	2	0	1	0	0	0	0	0	2		1	1
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>2</b>

#### 10.2.2. L'organe délibérant au sein de la commune de Dargala

Nbre de personne de l'organe délibérant	25 conseillers participent à l'organe délibérant dont 24 hommes et 01 seule femme,
Nombre de commissions communales mises en place	La loi prévoit 04 mais au sein de la commune de Dargala il en existe 03 : la commission des finances dont l'axe de travail est de faire les prévisions des recettes et table sur le caractère réalisable ou pas des projets communaux. Elle s'évertue également à voir si les projets de la Mairie sont en adéquation avec les besoins et les aspirations profondes de la population locale. La commission des grands travaux qui propose et réalise les projets de la commune. Enfin, celle des affaires sociales, sportives et culturelles
Fréquence de rencontre des différentes commissions communales	En fonction de la tenue du conseil budget et en fonction des besoins ou situations d'urgence qui se posent. En principe, la loi prévoit 04 sessions par an, mais les commissions au sein de la commune de Dargala se réunissent 02 fois par an.
Compte-rendu des rencontres de l'organe délibérants	Les comptes rendus sont consignés dans le PV du conseil à l'occasion du Comité d'exécution physico-financier mise en œuvre par le gouvernement. Cette commission se réunit au moins 04 fois par an. C'est une commission multi-acteurs qui regroupe les acteurs de la commune (agent de développement, receveur municipaux) les sectorielles, les représentants de la sous-préfecture
Partis politiques représentés au Conseil	03 partis politiques (UNDP AVEC 19 conseillers, le RDPC avec 04 conseillers et 02 du MDR

***Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019***

Fréquence de rencontre de l'organe délibérant	Une fois en Novembre pour l'adoption du budget, une seconde fois en mars pour la validation du compte administratif de l'année n -1.
Les services essentiels délivrés par la commune (nombre et qualité)	Education des enfants (prise en charge de certaines catégories vulnérables d'enfants, appuis aux APEE, règlement des indemnités des enseignants vacataires, appuis à la construction des écoles), eau (construction et réhabilitation des points d'eau et autres ouvrages hydrauliques (marres, abreuvoir pour animaux, puits etc.), appuis à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes (AGR, travaux d'intérêt collectif etc.), organisation des activités culturelles et sportives.
Le système d'information au sein de la commune	Les principaux moyens de communication de la population vers la Commune sont : les correspondances, les rencontres et par le biais des conseillers municipaux. Les moyens de communication internes sont : le Téléphone, les rencontres, les lettres, les notes de service. Les principaux moyens de communication de la Commune vers la population sont : les correspondances, les réunions, les descentes des conseillers municipaux, les autorités traditionnelles, les prétoires des églises et mosquées, l'affichage. La nature des informations porte sur le fonctionnement courant de l'institution communale

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

**10.2.3. Tableaux d'analyse du budget et du compte administratif**

Exercices	2015				2016				2017			
	Prévus		Réalisé	Taux de réalisation	Prévus		Réalisé	Taux de réalisation	Prévus		Réalisé	Taux de réalisation
Total recettes	316.043.529		270.287.150	85,52%	288.367.876		328.704.413	113,98%	337.596.140		326.378.007	96,67%
Total dépenses	316.043.529		258.678.143	81,85%	288.367.876		285.834.986	99,12%	337.596.140		240.969.972	71,37%
Excédant d'exercice												
Taux d'exécution												
Recettes	Prévus	% sur total	Réalisé	% sur total	Prévus	% sur total	Réalisé	% sur total	Prévus	% sur total	Réalisé	% sur total
Fonctionnement	243.215.829	76,95	254.919.363	104,81%	294.349.276	102,07	153.253.477	52,06%	288.131.340	87,65	159.303.548	55,28%
Investissement	72.827.700	23,04	15.367.787	02,11%	163.685.203	56,76	175.450.936	107,18%	250.807.018	76,30	167.074.459	66,61%
Recettes propre -p	5.981.400	1,89	71.828.388	1200,86%	12.581.400	4,36	5.981.400	47,54%	43.735.200	13,30	5.935.200	13,57%
Recettes extérieure – E	237.234.429	75,06	182.780.975	77,04%	281.767.876	97,71	147.272.077	52,26%	244.396.140	73,35	153.368.348	62,75%
CAC	188.987.178	59,79	171.478.890	90,73%	209.368.076	72,60	112.815.447	53,88%	203.496.140	61,90	119.666.625	58,80%
Recette fiscale	27.700.000	8,54	6.879.980	24,83%	27.700.000	9,60	24.925.509	89,98%	23.600.000	7,17	21.001.326	88,98%
Taxe communale indirecte	21.900.000	6,92	4.084.854	18,65%	19.700.000	6,83	3.452.747	17,52%	12.300.000	3,74	6.957.600	56,56%
Recettes tot/habitant	8.103,67	00,00	6.930,44	85,52%	7.394,05	/	8.428,31	113,98%	8.656,31	/	8.368,66	96,67%
Recettes propre / habitant	6.066,34	00,00	4.670,35	76,98%	7.224,81	/	3.776,20	52,26%	6.266,56	/	3.983,80	63,57%
Dépense	Prévus	% sur total	Réalisé	% sur total	Prévus	% sur total	Réalisé	% sur total	Prévus	% sur total	Réalisé	% sur total
Fonctionnement	108.189.568	34,23	87.458.049	80,83%	113.230.605	32,26	79.413.890	70,13%	174.176.340	52,98	89.316.750	51,27%
Investissement	207.853.961	65,76	171.220.094	82,37%	355.452.012	123,26	206.421.096	58,07%	364.762.018	109,69	151.653.222	41,57%
Fonctionnement/ habitant	2.774,09	00,00	2.242,51	80,83%	2.903,34	/	2.036,25	70,13%	4.466,06	/	2.290,17	51,27%
Investissement/habitant	5.329,59	00,00	4.390,25	82,37%	9.114,15	/	5.292,84	58,07%	9.352,87	/	3.888,54	41,57%

**Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019**

<b>Fonctionnement</b>	<b>Prévus</b>	<b>% sur total</b>	<b>Réalisé</b>	<b>% sur total</b>	<b>Prévus</b>	<b>% sur total</b>	<b>Réalisé</b>	<b>% sur total</b>	<b>Prévus</b>	<b>% sur total</b>	<b>Réalisé</b>	<b>% sur total</b>
Dépensés liées aux personnels – p	23.111.555	7,31	20.536.398	88,85%	34.971.135	12,12	18.135.604	28,98%	30.867.164	9,39	20.328.845	65,85%
Dépenses pour l'équipe municipale – M	29.041.217	9,18	21.696.216	74,70%	15.311.121	5,30	11.898.807	77,71%	57.893.984	17,61	9.470.023	16,35%
Dépense de fonctionnement courant – F	1.577.000	0,49	1.394.320	88,41%	1.577.000	0,54	650.000	41,21%	1.600.000	0,48	1.315.915	82,24%
Appuie à l'autorité administrative -T	2.834.888	0,89	2.384.888	84,12%	1.700.000	0,58	3.030.462	178,26%	2.314.487	0,70	1.414.487	61,11%
Entretien du patrimoine communal - C	20.215.708	6,39	16.011.819	79,20%	20.329.957	7,05	16.080.256	79,09%	28.949.992	8,80	23.240.588	80,27%
Subvention aux tiers – S	16.298.000	5,15	13.758.000	84,41%	16.981.400	5,88	14.046.400	82,71%	20.935.200	6,36	18.641.400	89,04%
Participation au fonctionnement d'autres structures – A	15.111.200	4,78	11.676.409	77,26%	22.359.992	7,75	15.572.361	69,64%	31.615.513	9,61	22.905.492	72,45%
<b>Investissement</b>	<b>Prévus</b>	<b>% sur total</b>	<b>Réalisé</b>	<b>% sur total</b>	<b>Prévus</b>	<b>% sur total</b>	<b>Réalisé</b>	<b>% sur total</b>	<b>Prévus</b>	<b>% sur total</b>	<b>Réalisé</b>	<b>% sur total</b>
Engins – E	/	00	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Bâtiment – D	146.983.996	45,50	114.576.074	77,95%	272.808.555	94,60	158.308.504	58,02%	58.300.000	17,73	18.457.104	31,65%
Equipement divers – B	26.220.087	8,29	22.620.079	86,27%	19.050.000	6,60	4.549.983	23,88%	15.900.000	4,83	2.326.402	14,63%
Terrain – Te	100.000		00	0%	/		/	/	/		/	/
Emprunt – D	/		/	/	7.394.961	2,56	7.394.961	100%	/		/	/
				0%				0%				%
Nombre d'habitants	39 000		39 000		39 000		39 000		39 000		39 000	

## ***Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019***

Les ressources de la Commune proviennent des ressources propres, des ressources transférées, des ressources externes (les partenaires). De manière spécifique, elles sont constituées : des Produits des recettes fiscales, des centimes additionnels, des taxes communales directes et indirectes, des Produits de l'exploitation du domaine et services communaux, des subventions de fonctionnement reçues des transferts reçus. Dans la Commune de DARGALA, l'initiative de collecte des ressources financières propres revient à la recette municipale. La stratégie consiste à désigner des agents intermédiaires (sur proposition du receveur municipal) dans tous les lieux de collecte (autorisés par la loi) en leur assignant des objectifs. Ils sont rémunérés aux pourcentages des sommes recouvrées. Pour assurer le suivi, un agent collecteur est nommé au niveau communal. Les taux de réalisation sont au dessus de la moyenne au cours des trois années d'études. En 2015 il est de 85,52%, soit un déficit de 45.756.379FCFA, en 2016 on constate que les recettes réalisées sont supérieures aux prévisions de 40 336 537FCFA soit un taux de réalisation de 113,98%, et en 2017, on constate encore un déficit de 11 218 133FCFA, avec un taux de réalisation de l'ordre de 96,69% . Le constat est qu'il faudrait surtout mettre l'accent sur le recouvrement des recettes propres. Globalement les taux d'investissement réels sont élevés. En 2015 il est de 50,75%, puis il décroît en 2016 à 50,57% pour chuter très bas à 6,36% en 2017. D'où il ressort que pour la qualité de la dépense, le taux d'investissement réel pour les deux (2) premières années de référence a respecté les normes prévues par la loi. Il est presque toujours supérieur à 40% sauf à la troisième année.

### **11. Les organisations de la société civile et à base communautaire à Dargala**

#### **11.1. Les organisations à base communautaires : acteurs endogènes de développement**

La société civile fait référence à l'ensemble des mouvements collectifs, associations, organisations et groupements non gouvernementaux. Les associations concernées doivent avoir un caractère volontaire, ce qui exclut les groupements héréditaires (lignages, clans, ethnies). La société civile doit contribuer à l'affermissement du débat démocratique. Cette restriction leur permet d'exclure un grand nombre d'organisations locales non gouvernementales (chefferies coutumières, marchés locaux, clubs de football, milices locales, mouvements anti-sorcellerie, sociétés secrètes, etc. ) et de ne retenir que les groupements qui ont un but social, économique ou politique (ONG, associations d'entraide et d'assurance en cas de décès, ce que l'on a appelé communément groupement d'initiative commune (GIC), les coopératives avec des domaines d'intervention spécifiques tels l'agriculture, l'élevage et autres, les groupements de femmes et éventuellement associations professionnelles, syndicats, partis politiques ou groupements religieux, , les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), les Comités de développement des villages (CVD) etc. Ainsi dit, à Dargala on peut citer :



***Rencontre des animateurs partenaires CCFD avec une association des jeunes (AJEVADAR) lors d'un investissement humain à la Sous-Préfecture, Dargala, 2019***

**Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019**

**11.2. Organisations et mouvements par secteur d'activité**

N°	NOM DE L'ORGANISATION DE JEUNESSE	N° DE RECEPISSE ET DATE DE DELIVRANCE	STATUT JURIDIQUE	RESPONSABLES	CONTACTS	LOCALITES
		REGION :	EXTREME-NORD			
		DEPARTEMENT :	DIAMARE			
		ARRONDISSEMENT :	DARGALA			
<b>EMPLOI ET INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE</b>						
01	GIC des Femmes Dynamiques	EN/GP/01/08/13918/ du 20/07/2008	GIC	NAOUDA Madeleine	696 82 49 19	Hayaga
02	GIC Développement	EN/GP/001/13/25666 du 06/06/2013	GIC	DJOULDE Soumatna Robert	697 93 09 08	Sittibirilli
03	GIC Baskowal des Agro-Eleveurs	EN/GP/0209/02/6233 du 04/06/2002	GIC	SADOU Bouba	694 34 07 59	Hodandé
04	GIC Kaoutal Rewbé	EN/GP/01/08/15354 du 30/05/08	GIC	HAMIDOU Hamadou	696 14 02 85	Yoldéo
05	GIC « coopérative du cinquantenaire des agro-éleveurs de Dargala »	EN/GP/001/13/26951 du 23/12/2013	GIC	TISBE Thomas	691 19 58 08	Dargala
06	Scoops des producteurs de riz de Dargala « COOP-CA »	N°17/019/CMR/EN/21/339/CCA/011/0114 du 11/07/2017	COOP-CA	ATROUMPAYE Simon	651 44 61 8	Sittibirilli
07	GIC « groupe solidaire des animateurs nutritionnels de Dargala »	EN/GP/30/08/15436 du 24/06/2008	GIC	OUSMANOU Sali	699 20 66 79	Dargala
08	Scoops des producteurs des céréales de Dargala	EN/CO/001/14/28456 du 16/06/2014	SCOOPS	MODIBO Daïrou	695 28 41 04	Hayaga
09	GIC "BVIP" de Hodango (Wouro-Babba)	EN/GP/042/09/18120 du 17 /11/ 2009	GIC	BOUBA Oumarou	695 00 791 7	Wouro-Babba
10	GIC "des producteurs de coton" de Hodandé-Dargala	EN/GP/02/99/2029 du 04/08/1999	GIC	HAMAN WABI	667 18 86 30	Hodandé
11	« NARRAL »	EN/GP/25/06/13220 du 06/12/2006	GIC	SOUAIBOU Nassourou	695216252	Ouro-Zangui
12	Scoops avec conseil d'Administration des éleveurs des bovins de l'Arrondissement de Dargala	16/022/CMR/EN/21/339/CCA/021/0210/ du 22/12/2016	SCOOPS	ABDOULAYE Daïrou	695 18 88 30	Dargala
13	Scoops des producteurs des plants du Lamidat	EN/CO/OO4/14/2845428454 du 16/06/2014	SCOOPS	DAÏROU Mana		Hayaga
<b>AGROPASTORALE DES JEUNES</b>						
01	Keïkoumsi des Agro-Eleveurs	EN/GP/001/13/26978 du 23/12/2013	GIC	MADI Gaoula	694 22 08 43	Méméré

**Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019**

02	Fanbanou des Agro-Eleveurs	EN/GP/001/13/25955 du 06/08/2013	GIC	TCHANGA Jean	699 85 54 19	Kédélé
03	Kaïkarah Agro-Eleveurs	EN/GP/001/13/26952 du 23/12/2013	GIC	GASSO Gabriel	699 96 89 86	Roufirde
04	MOBGAL-REOUBE	EN/GP/0209/03/8/53 du 26/05/2003	GIC	SALI Zangui		
05	Les Débrouillards des Jeunes Agro-Eleveurs de Dargala	EN/GP/001/12/24417 du 23/11/2012	GIC	BOUBA Oumarou	695 00 79 17	Hayaga
06	Gouda Touaya des Jeunes agriculteurs	EN/GP/001/13/25688 du 10/06/2013	GIC	MANA Philippe	691 48 88 08	Sittibirilli
07	Alkawal des Agro-Eleveurs	EN/GP/0209/026612 du 16/08/2002	GIC	BOUBA Dalil	S/C du Lawan Ouro-Zangui	Ouro-Zangui
08	Kaoutal Narrube des Producteurs et Stockeurs de Céréales	EN/GP/01/08/14762 du 04/02/2008	GIC	BOUBA Bachirou	696905232	Wirdéo
09	Narral Azalwo Agro-Eleveurs	EN/GP/0209/026388 du 09/07/2002	GIC	BINTOU Madi	S/C du Lawan Ouro-Zangui	Ouro-Zangui
10	Agro-Eleveurs Mballotieren	EN/GP/001/10/19450 du 30/04/2010	GIC	DAÏROU Boubou		Hayaga
11	Gouda des Agriculteurs	EN/GP/01/06/12473 du 21/06/2006	GIC	DOUBAINA Jean		Sittibirilli
12	Riskou des Producteurs de Riz	EN/GP/001/13/25664 du 06/06/2013	GIC	HOUMDI Balaye		Sittibirilli
13	Woulda des Agro-Eleveurs	EN/GP/001/13/25689 du 10/06/2013	GIC	WATIKA Enock		Sittibirilli
14	Jeunes Solidaires	EN/GP/001/10/19450 du 30/04/2010	GIC	HAMIDOU Oussoumanou		Hayaga
15	Nafuda des Agro-Eleveurs	EN/GP/0209/02/6224 du 03/06/2002	GIC	MAIRAMOU Hamadou	S/C du Lawan Ouro-Zangui	Ouro-Zangui
16	Kawtal Djama'a ré des Agro-Eleveurs	EN/GP/0209/026758 du 19/09/2002	GIC	ALIOUM Boubou	696 05 63 94	Kahéo
17	Tinare des Agro-Eleveurs et Commerçants	EN/GP/001/10/20070 du 05/07/2010	GIC	BOUBA Siddiki		Hayaga
18	GIC « Rembé des Agro-pastoraux »	EN/GP/0209/02/6739 du 18/09/2002	GIC	ABDOULKADIRI Nassourou	699 35 60 11	Ouro-Zangui
19	GIC des Jeunes Agro-Eleveurs	EN/GP001/09/90053 du 22/01/2009	GIC	IDRISSA	696 14 02 85	Yoldéo
20	Union des « GICS NDJAYAORI » des producteurs de maïs de l'arrondissement de Dargala	EN/UG/001/11/21811 du 15/07/2011	Union des GICS	NDJIDDA Bakari	699 82 92 80	Hayaga
21	GIC « MAZAL » des agriculteurs et vendeurs des vivres de Dargala	EN/GP/01/05/10975 du 28/02/2005	GIC	HAMADOU Wakili	695 10 92 22	Dargala
22	GIC « KAOTAL » des agro-éleveurs de Gasseyel	EN/GP/001/13/25027 du 04/03/2013	GIC	NASSOUROU Mana	696 13 16 16	Gasseyel
23	GIC « BVIP » de Tchabeyel	EN/GP/042/09/18119 du 17//11/2009	GIC	DJOUBEIROU Ousmana		Tchabeyel

**Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019**

24	GIC « Mixte Alawana » des agro-éleveurs de Kédélé	EN/GP/001/13/25113 du 16/03/2013	GIC	DOURA Elie		Kédélé
25	GIC « AMANAÏTA » des agro-éleveurs d'Alakiré	EN/GP/001/12/23638 du 18/04/2012	GIC	SALI Yaouba	694 36 38 85	Alakiré
26	Scoops des productrices et vendeuses des légumineuses de Dargala	EN/CO/001/1428457 du 16/06/2014	SCOOPS	GABAÏ Marie	690 92 84 87	Dargala
27	GIC« Fatdode Lafere» des agro-éleveurs de Kouliéré	EN/GP/001/10/19100 du 08/04/2010	GIC	DJAFSIA Fangaregue	656 93 40 61	Kouliéré
28	Scoops des éleveurs des gros et petits ruminants de l'Arrondissement de Dargala	EN/CO/003/14/28495 du 20/06/2014	SCOOPS	IBRAHIM MANA	694 03 04 78	Hayaga
29	COOP-CA Karal des producteurs de sorgho SS	EN/CO/001/14/28771 du 27/06/2014	COOP	SADOU Bouba	694 34 07 59	Dargala
30	GIC" WALATOU" des agro-éleveurs de Hodandé	EN/GP/0209/02/6616 du 16 /07/ 2002	GIC	MOHAMADOU Bachirou	697 74 73 73	Hodandé
31	GIC Dje-Dejeou Waajek des agriculteurs et éleveurs	EN/GP/0219/02/6121 du 15/05/2002	GIC	YAYA Saïdou	698 79 20 06	Ouro-Zangui
32	GIC « HABOBE » des agro-éleveurs D'Ouro-harka	EN/GP/01/06/13029 du 16/11/2006	GIC	FALAMA Assoulaye	694 47 27 32	Ouro-Harka
33	GIC des Producteurs agro-pastoraux de Dargala	EN/GP/03/95/0321 du 21 AOÛT 1995	GIC	ADAMA Djouldé		Dargala
34	GIC « MOERE » des agro-éleveurs et commerçants	EN/GP/0216/038121 du 15/05/03	GIC	HAMADOU Hassana		Hardéo Kesewo
<b>PROMOTION DE LA FILLE ET DE LA FEMME</b>						
01	GIC « Tammoundé »	EN/GP/03/08/15551 du 22/07/2008	GIC	AÏSSATOU Sandaré	696 68 78 69	Hayaga
	Mavogo Leggao	Existence non formelle	AVEC		695 38 37 22	Leggao
	Femmes capables	Existence non formelle	AVEC		695 47 96 37	Dargala
	Femmes mansinwa	Existence non formelle	AVEC		697 15 35 64	Dargala
	Ibbawo Hodandé	Existence non formelle	AVEC		690 39 37 01	Hodandé
	Kahéo	Existence non formelle	AVEC		699 46 44 43	Kahéo
	Tinibe Sittibirilli	Existence non formelle	AVEC		656 82 36 92	Sittibirilli
	Alakiré	Existence non formelle	AVEC		697 43 47 31	Dargala
	Kera (Ouro Babba)	Existence non formelle	AVEC		690 50 92 72	Ouro Babba
	Femmes Kédélé	Existence non formelle	AVEC			

**Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019**

	Femmes dynamiques	EN/GP/01/08/13918/ du 20/07/2008	AVEC			Dargala
	Lancewa	Existence non formelle	AVEC			
	Tannéo kaikoumbi	Existence non formelle	AVEC			
	Roufirde	Existence non formelle	AVEC		697 15 35 64	
	Yoldéo	Existence non formelle	AVEC		656 95 90 19	Yoldéo
	Ouro Garré	Existence non formelle	AVEC		695 76 42 32	Yoldéo Garré
	Djamboutou	Existence non formelle	AVEC		663 98 58 37	Dargala
	Viriwé vaguraw	Existence non formelle	AVEC		698 91 21 78	
02	GIC « Jeunes Couturières »	EN/GP/03/06/11569 du 09/09/2006	GIC	HASSAN Boubou	674 13 18 58	Hayaga
	Femmes Tannéo					
<b>PROMOTION DE LA PARTICIPATION ET DE LA CITOYENNETE</b>						
01	Association des Jeunes de Dargala	024/RDA/K22/SAAJP du 05/07/2012	Association	DAÏROU Saïdou	699 51 34 03	Hayaga
	Association des jeunes volontaires de l'Arrondissement de Dargala		Association			Dargala
	Association des élites de l'Arrondissement de Dargala		Association			Dargala
	Centre d'éducation et d'action communautaire (CEAC)					Dargala

**LISTE DES GIC DE YOLDEO**

N°	NOM DES GICS	MEMBRE			ACTIVITES PRINCIPALES	ENREGISTREMENT	SIEGE/VILLAGE	PERSONNE DE CONTACT
		H	F	T				
1	GIC Kawtal walloobe des stockeurs du Diamaré				Stockage du mil	EN/GP/25/07/3567 du 27/02/2007	Madouli	Lakmissia marlin tel : 697747645

**Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019**

2	Klakil Barka P			22	Culture et production du Muskwari	EN/GP/0209/02/6851 du 27/07/2007	Kangaleri	Aladji Baba Kangaleri tel : 696028654
3	Asseka	7	3	10	Culture du maïs	EN/GP/0100/03/8987	Yoldéo garé	Békane Robert tel : 696386093
4	Kawtal remobe massardi et gantobe	10	1	11	La culture du maïs et embouche bovine	EN Du 23/09/2010	Tchelbiwo	Mboudigué Malloum tel : 661618976
5	Klakil massarwawe	7	0	7	production	EN/GP/0209/03 du 26/09/2003	Kangaleri	Mboudigué tel : 697222213
6	Hossere niébé	13	5	18	La culture du niébé	EN/GP/0209/02/6862 du 27/09/02	Madouli	Mboulina Albert
7	Pai Yégué	3	3	6	Production sésame	EN/GP/0209/026730 du 27/09/2002	Madouli	
8	Kawtal barkantéwal	10	5	15	Sorgho SS	EN/GP/0100/026861 du 27/09/2002	Ngassa	Yaouba Sambo tel : 698545910
9	Huwobe des agro-éleveurs	6	1	7	Agriculture, élevage, stockage	EN/GP/0209/026613 du 16/08/02	Yoldéo garé	Mr Abdou Bouba tel : 661251151
10	GIC Narral des agro-éleveurs	8	3	11	Agriculture, élevage, stockage	EN/GP/0209/626740 du 18/09/02	For Lamy/ Yoldéo	Hamad jam Bakary tel
11	Sawara de Kangaleri	6	0	6	Sorgho SP	EN/GP/0919/026779 du 16/08/02	Kangaleri	Abba Kagou tel
12	GIC Allah wad Hairou des éleveurs et agricultures				Embauche bovin et PR	EN/GP/03/08 15294 du 16/05/08	Saba Pala (Yoldéo)	
13	Kawtal Rewbé				Stockage du mil	EN/GP/01/08/15354 du 30/05/08		Hamidou Hamadou 696140285
14	GIC gamyga des agriculteurs de Yoldéo				Culture du Muskwari Yoldéo	EN/GP/0100/626840 du 27/09/02	Yoldéo Garré	
15	Jeune agro-éleveurs					EN/GP/001/09/90053 du 22/01/2009		
16	Tapta						Ouro-djam	Vudina David tel : 696970121

**12. Quelques personnes vulnérables dans l'Arrondissement de Dargala**

**Liste des personnes retournés et déplacés internes**

Cantons concernés	Villages/lieux concernés	Nombre de ménages/individus		Motifs de déplacement ou de retour
		Déplacés internes (exode rural)	Retournés (vers les lieux de départ)	

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

04 cantons		Nbre de ménages concernés	Nbre d'individus concernés				Nbre de ménages concernés		Nbre d'individus concernés		Recherche du travail pour les parents Chômage des jeunes Sorcellerie au village Pauvreté Recherche des terres Recherche des meilleures conditions de vie Troubles socio-politique en République centrafricaine
			H	F	0-17	18-35+	H	F	0-17	18-35+	
DARGALA	Dargala	04 ménages	15	07	12	10	/	/	/	/	
OURO-ZANGUI	Ouro-Zangui,	13 ménages	08	09	14	03	/	/	/	/	
	Woulmoye	06 ménages	/	/	/	/	43	47	59	31	
	Djowiré	03 ménages	/	/	/	/	24	15	21	18	
	Kalaki	14 ménages	/	/	/	/	55	89	78	66	
KAHEO	Wirdéo-Hodandé	01 ménage	/	/	/	/	01	01	/	02	
YOLDEO			28	14	31	11					
<b>Effectifs globaux</b>	<b>06 villages</b>	<b>41 ménages</b>	<b>51</b>	<b>30</b>	<b>57</b>	<b>24</b>	<b>123</b>	<b>152</b>	<b>158</b>	<b>117</b>	
<b>Pourcentages</b>			<b>63 %</b>	<b>37 %</b>	<b>70 %</b>	<b>30 %</b>	<b>44,7 %</b>	<b>55,3 %</b>	<b>57,5 %</b>	<b>42,5 %</b>	

## *Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

D'une manière générale, le paysage associatif à Dargala présente deux catégories d'association : les OCB et les Groupements. Les premières, généralement de grande taille, représentent l'intérêt de communautés (l'ensemble d'un ou 2 villages -CVD) tandis que les seconds ont une taille plus modeste, généralement 10 à 30 membres s'associant dans le but de réaliser une activité rémunératrice. Pendant les diagnostics, on note la présence de 4 OCB (Comités Villageois de Développement – CVD) dans les 4 cantons et 10 des 18 villages des diagnostics disposent de 68 groupements ou associations (surtout des GIC). On peut, à ce sujet, dire que les groupements constituent le creuset social dans la commune. Rares sont les groupements qui comptent uniquement au sein de leurs membres les ressortissants d'une même ethnie, excepté les villages peuplés d'une seule communauté. Quelques programmes interviennent également dans la commune. Les programmes de l'Etat qui interviennent dans la commune de Dargala sont : PNDP, - PAPE, - ACEFA, - PAJER-U, - PRODEL, -Chèque santé, - PROFAM, -PADFA. Ceux-ci jouent des rôles dans le développement socioéconomique de la commune. Par exemple le PNDP joue un rôle d'accompagnement et d'appui technique dans le développement local auprès de la commune. Les ONG locales et acteurs internationaux intervenant dans l'ère communale de Dargala, sont : PAM, ALDEPA, UNICEF, ACMS, Planning familial, CAMPHIA, CDD et CARE.

**Tableau de synthèse des interventions**

	<b>GIC</b>	<b>OBC</b>	<b>ONG/Programme de développement</b>
<b>Type d'activités</b>	Lucratives (tontine, agriculture, élevage, commerce, produits non ligneux), sociales (entraide, solidarité)	Développement (infrastructures scolaires, églises et mosquées)	Développement spécifique (environnement, femmes, droits civiques, éducation, santé, agriculture, élevage)
<b>Type de projet</b>	Economique et social	Infrastructure et prestige	Social et environnemental
<b>Nombre d'adhérents</b>	Allant de 10 à 30 adhérents, peu scolarisés	Population villageoise peu scolarisée	Sans adhérents
<b>Dirigeants</b>	Villageois peu scolarisés	Elite villageoise plus ou moins scolarisée	Elite intellectuelle ayant fait des hautes études
<b>Financement</b>	Revenu d'activités internes	Cotisations	Financement externe
<b>Rapport au pouvoir politique</b>	Responsables souvent engagés	Responsables souvent engagés	Critique

### **Analyse des forces, FFOM des OBC, ONG et programmes étatiques et des sectorielles**

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<b>1- SECTEUR SOCIAL/HUMANITAIRE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entente et solidarité entre les membres,</li> <li>- Transparence dans la gestion,</li> <li>- Respect mutuel,</li> <li>- Respect des engagements pris,</li> <li>- Forte capacité de mobilisation,</li> <li>- Esprit de volontariat fort appréciable,</li> <li>- Maitrise des domaines d'engagement etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise gestion des fonds,</li> <li>- Manque de collaboration,</li> <li>- Non-respect des textes fondateurs,</li> <li>- Dériver de comportements,</li> <li>- Faible participation aux activités de groupe,</li> <li>- Faible structuration,</li> <li>- Détournement des objectifs et buts initiaux etc.</li> </ul>
<b>2- SECTEUR ECONOMIQUE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transparence dans la gestion des fonds,</li> <li>- Capacité de mobilisation des fonds assez appréciable de la part des membres</li> <li>- Solidarité/possibilité de vente groupée de production entre les adhérents etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de volonté</li> <li>- Faible esprit entrepreneurial</li> <li>- Irrégularité des rencontres</li> <li>- Mauvaise foi</li> <li>- Non-respect des textes de base</li> </ul>
<b>3- LES SECTORIELLES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assez bien organisées</li> <li>- Compétences techniques appréciables</li> <li>- Présence effective sur le territoire</li> <li>- Expertise technique avérée dans leur domaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des moyens d'action</li> <li>- Faible collaboration avec la commune</li> <li>- Insuffisance de personnels qualifiés</li> <li>- Corruption</li> </ul>

## Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019

- Disponibilité/ gratuité des services rendus	- absentéisme
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<b>1- SECTEUR SOCIAL/HUMANITAIRE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'existence des lois et règlements qui encadrent le déploiement de l'action sociale</li> <li>- Existence de programmes et projets gouvernementaux et internationaux de relèvement social des catégories vulnérables</li> <li>- Collaboration avec ces projets et programmes (possibilité de coopération avec ces programmes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emprise du politique sur les actions sociales</li> <li>- Ingérence du politique dans la sphère sociale</li> <li>- Détournement des buts et objectifs initiaux</li> <li>- Controverse sur l'action sociale de certains acteurs et programmes au niveau local</li> </ul>
<b>2- SUR LE PLAN ECONOMIQUE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de programmes et projets gouvernementaux et internationaux de relèvement économique des vulnérables</li> <li>- L'existence de nombreux marchés locaux</li> <li>- Accès aux intrants et facteurs de productions</li> <li>- Accès aux marchés extérieurs à la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'existence de nombreuses épidémies</li> <li>- Présence des éléphants, insectes et rongeurs qui compromettent la capacité de production</li> <li>- Les aléas climatiques (pluviométrie, sécheresse)</li> <li>- Utilisation des herbicides et pesticides nuisibles à la santé de l'homme et des facteurs de production</li> <li>- Tracasseries policières</li> <li>- Mauvais état des routes</li> <li>- Avaries lié à la mauvaise gestion des stocks et l'absence des unités de stockage collectives</li> </ul>
<b>3- AU NIVEAU DES SECTORIELLES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de programmes et projets gouvernementaux et internationaux en faveur de l'action des sectorielles</li> <li>- Soutien de l'Etat (dotations, subventions)</li> <li>- Collaboration avec les chefs traditionnels</li> <li>- Synergies d'actions avec d'autres partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de structures d'accueil viables</li> <li>- Analphabétisme/ignorance du cadre légal existant sur certaine thématiques</li> <li>- Absence de personnel qualifiés et en quantité</li> <li>- Influences politiques</li> </ul>

### Les veuves et orphelins

**A- Canton de KAEWO** : Personne à contacter : HAMADOU OUSMAÏLA : 693 59 09 41

#### 1- Village : Kodjeléo

N°	Nombres d'orphelins		Situation des parents	Situation des enfants
	G	F		
01	YAYA		Père décédé depuis 2017. Veuve remariée et divorcée actuellement	En classe de 3 <sup>e</sup> et habite chez le Lawan de Kodjeléo

#### 2- village : Wirdéo Hodandé

N°	Nombres d'orphelins		Situation des parents	Situation des enfants
	G	F		
01	03	00	Parents décédés	Les enfants habitent chez leur oncle
02	04	06	Le père décédé. La veuve : ASTADJAM MANA	Les enfants habitent avec la maman. La seule à s'occuper d'eux

#### 3- Village : Merem

N°	Nombres d'orphelins		Situation des parents	Situation des enfants
	G	F		

**Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019**

01	03	02	Parents décédés	Les enfants habitent chez leur oncle à Maroua
----	----	----	-----------------	---

**B- CANTON D'OURO ZANGUI**

N°	Nombres d'orphelins		Situation des parents	Situation des enfants
	G	F		
01	01	01	Père décédé. La veuve : IZZA YAOUBA	La veuve est rentrée chez son papa avec les orphelins
02	01	00	Père décédé. La veuve est introuvable	L'orphelin habite chez sa tante.
03	04	00	Père décédé. La veuve : AISSATOU BOUBA	La veuve a rejoint le domicile de ses parents avec les orphelins
04	01	01	Père décédé. La veuve : OUMAHANI NASSOUROU	La veuve a rejoint le domicile de ses parents avec les orphelins
05	02	01	Père décédé. La veuve : MAMA KARI	La veuve vit avec les orphelins et s'occupe seule d'eux
06	01	02	Mère décédée. Le veuf : ABAKAR HAMADOU	Le veuf s'occupe des enfants.

**I- Les handicapés**

**A- Canton d'Ouro Zangui/Personne ressource : YERIMA de OURO ZANGUI : 695 21 62 52**

N°	Noms et prénoms	Age	Genre	Nature du handicap	Cause
01	FAISSAL DAIROU		M	Infirmité d'un bras et d'une jambe depuis	Maladie
02	SOUAIBOU NASSOUROU	36 ans	M	Infirmité des deux jambes (l'un des princes du Lawan de OURO ZANGUI)	Maladie
03	DOUDOU	56 ans	F	Infirmité des deux jambes	Accident de la circulation
04	MAMA KARI	60 ans	F	Infirmité au niveau des deux jambes	Maladie
05	HAMIDOU BA YAYA	32 ans	M	Une jambe broyée	Accident de la circulation
06	TCHOUMAKI OUSMAN	20 ans	M	Infirmité d'un bras et d'une jambe	Maladie
07	MANSALA	40 ans	M	Dos et les deux jambes broyés	Accident
08	AMINA KAMPETE	30 ans	F	Les deux jambes flasques	Maladie
09	KADIRI	60 ans	M	Une jambe froissée	Accident
10	TCHINDA	60 ans	M	Une jambe froissée	Accident
11	YAYA SAIDOU	27	M	Bras gauche tordu	Accident

**B- CANTON DE Kahéo/Personne de contact : M. AMINOUCHE : 697377023**

**1- Village : Kahéo centre**

N°	Noms et prénoms	Age	Genre	Nature du handicap	Cause
01	FADIMATOU DJAMA'A	60 ans	F	Infirmité à la jambe droite	Accident
02	MAMA TOUKOUR	60 ans	F	Déboitement de la jambe droite	Accident

## Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019

03	OUMAROU SIDIKI	60 ans	M	Paralysie des deux jambes depuis 06 ans. Malvoyant aussi.	Inconnue
----	----------------	--------	---	---	----------

### 2- Village : Kodjeléo

N°	Noms et prénoms	Age	Genre	Nature du handicapé	Cause
01	FALAMA NDJIDA	60 ans	M	Paralysie au niveau du bras gauche	Accident
02	« KOTO BASS », fils de HOUNTOUSSIA	08 ans	M	Hémiplégie	Inconnue

### 3- Village :

N°	Noms et prénoms	Age	Genre	Nature du handicapé	Cause
01	ADAMOUBAKARI Tchokola	40 ans	M	Infirmité des deux jambes	Depuis la naissance

## II- Les aveugles/mal voyants

### A- Canton Kahéo

#### 1- Village : Kodjeléo

N°	Noms et prénoms	Age	Genre	Nature du handicapé	Cause
01	ABDOU BOUBAKARI	60 ans	M	Aveugle	Aveugle de naissance
02	YOUNGOU DA BOUBA	70 ans	M	Aveugle	Aveugle de naissance
03	DJAMDOUDOU	60 ans	F	Aveugle	Depuis 06 ans

### B- Canton d'Ouro Zangui

N°	Noms et prénoms	Age	Genre	Nature du handicapé	Cause et situation sociale
01	DJONWE	06 ans	M	Aveugle	<u>Aveugle de naissance.</u> Vit avec sa grand-mère : les parents l'ont abandonné). La maman est malvoyante aussi.
02	TCHOUNGUEL	62 ans	M	Aveugle	<u>Inconnue.</u> Abandonné à lui-même. S'alimente grâce à la charité de la population
03	SIDDI	60 ans	M	Aveugle	<u>Inconnue.</u> Vit grâce à l'aumône
04	HAMADOU BOUBA	50 ans	M	Aveugle	<u>Inconnue.</u> Père de famille
05	SOUAIBOU	65 ans	M	aveugle	<u>Inconnue.</u> Père de famille
06	DEBI	70 ans	M	Aveugle	<u>Inconnue.</u> Vit avec sa petite sœur.

## III- PROBLEMES MENTAUX

### A- Canton Kahéo/Personne ressource : Alioum Bouba : 696 05 63 94/Atikou Bouba : 699 04 86 31

#### 1- Village : Kahéo centre

N°	Noms et prénoms	Age	Genre	Nature du handicapé	Cause et situation sociale
01	ABDOULAYE	?	M	Trouble mental	Inconnue. Vit avec sa maman
02	AMADOU ATIKOU	?	M	Trouble mental	Inconnue. Vit avec sa maman
03	YAYA KAOURE	?	M	Trouble mental	Inconnue. Vit avec son grand frère

**Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019**

04	AISSATOU BOUBA	?	F	Trouble mental	Inconnue. Vit avec son papa
05	NAFISSA HALILOU	?	F	Trouble mental	Inconnue. Vit avec son papa

**2- Village : Kodjeléo**

N°	Noms et prénoms	Age	Genre	Nature du handicapé	Cause et situation sociale
01	IBRAHIM ADAMA	?	M	Trouble mental	Epilepsie. Père de famille

**3- Village : Tchokola**

N°	Noms et prénoms	Age	Genre	Nature du handicapé	Cause et situation sociale
01	HAMIDOU YAYA	?	M	Trouble mental	Inconnue. Père de famille

**B- Canton d'Ouro Zangui/Personne ressource : le Yerima : 695 21 62 52**

**1- Ouro Zangui centre**

N°	Noms et prénoms	Age	Genre	Nature du handicapé	Cause et situation sociale
01	EMMA	14 ans	M	Trouble mental	Depuis la naissance. Vit avec sa maman
02	BOUBA YOUNGOUA	25 ans	M	Trouble mental	Vit avec son papa. Ce dernier est couché, malade
03	SOUADA	05 ans	F	Trouble mental	Vit avec ses parents
04	SOUREYA DAIROU	18 ans	F	Trouble mental	Malade depuis un an. vit avec ses parents
05	MANSOUR SEINI	18 ans	M	Trouble mental	Né malade. Vit avec ses parents
06	ANAS AMADOU	16 ans	M	Trouble mental	Inconnue. Vit avec ses parents
07	ABDOUL BAGUI	13 ans	M	Trouble mental	Depuis la naissance. Vit avec ses parents
08	YAUBA YAYA	26 ans	M	Trouble mental	Inconnue. Vit avec ses parents
09	ROUKAYA BOUBA	25ans	F	Trouble mental	Sorcellerie. Vit avec ses parents
10	OUMAROU SIDIKI	37 ans	M	Trouble mental	Inconnue. Vit avec ses parents
11	KOUMNA SIRANDI	40 ans	M	Trouble mental	Inconnue. Vit avec ses parents
12	GADJI GOUBDO	55 ans	F	Trouble mental	Inconnue. Vit avec sa grande sœur.

**2- Village Meleme**

02	AMINATOU BOUBA	28 ans	F	Trouble mental	Inconnue. Vit chez son papa
----	----------------	--------	---	----------------	-----------------------------

**C- Liste des personnes vulnérables du canton de Yoldéo**

N°	NOMS	N° CNi	VILLAGE/ LOCALITE
1	MONIK FILEKA		LOUKAGBAMBE
2	JOUKOUKIRSIE		LOUKAGBAMBE
3	DOUNUDADA NOURSAL	1122146876	LOUKAGBAMBE
4	DJONA BOUSSOU		LOUKAGBAMBE
5	ENOK HATOURA		OURO-DJAM
6	LOUDOUNOU		OURO-DJAM
7	WOULKOU KAYOUM	1142383040	OURO-DJAM
8	ASTAWABI HAMADOU	1142383235	OURO-DJAM
9	ADAMOU SIDDIKI	1139169477	OURO-DJAM
10	SALI AMADOU	1048622850	OURO-DJAM

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

11	WAGADA EMILIENNE	1147228672	OURO-DJAM
12	YOURENDI LIMASSOU	1147225132	OURO- DJAM
13	FADIMATOU RINSOU	1135749442	OURO-GALDIMA
14	MILIKA HODOUGOLA	1142614717	OURO-DJAM
15	VANDAY JACQUELINE	1105870936	OURO-DJAM
16	MAIFADA ROSALINE	1132913969	OURO-GALDIMA
17	YASSIDI JEANNETTE	1142383224	OURO-HAMMA
18	KOUMBE OUMAROU	1045021485	OURO-HAMMA
19	BINTOU HAMADOU	1088129979	OURO-HAMMA
20	OUMAROU	1147228354	OURO-HAMMA
21	LAWA HAKNA	103420339	OURO-HAMMA
22	DJELBA OUMAROU	113548217	OURO-HAMMA
23	MAIDIMASSI BABAGAIMA	1123895942	OURO-GALDIMA
24	MAIGONWA TRASS	1147228591	OURO-GALDIMA
25	VEGOSOU GOLSIA	1058919283	OURO-GALDIMA
26	GASSIDA FLORENCE	1135737241	OURO-GALDIMA
27	TONGDIWI HELENE	1144064992	LOUKAGBAMBE
28	WAGA VAGAÏ	1020445376	LOUKAGBAMBE
29	TCHAPSIA LEKOSSOU	1106892445	LOUKAGBAMBE
30	MICHIRCA FAIMA		GARRE
31	DJORIDA SIRRI	1122145905	OURO-BARKEI
32	MABAKAI GABRIEL	1123898459	LOUGA BAMBE
33	BOUBA BOUA	1142124757	LOUGA BAMBE
34	MAMMA BABA	114238270	LOUKAGBAMBE
35	DJARSOUMA	1123897773	OURO-GALDIMA
36	IBRAHIMA BAZIL	1147226586	LOUKAGBAMBE
37	HAOUA SALI	1122145499	KARGADJI
38	TCHAMMA MAMADE	1122145307	YOLDEO GARRE
39	ASTAWABI SANDA	1106892836	YOLDEO GARRE
40	DOUDOU TCHARI	1119201876	GAGADJE
41	KOMA MANGA	1184792926	GAGADJE
42	ABBATCHI MAMADI	1122146669	TCHELBIWO
43	HAMAN BAPPA	1067477365	TCHELBIWO
44	ASTA MANA	1127381166	TCHELBIWO
45	DJIDJA GANGA	1147228638	TCHELBIWO
46	AÏSSATOU GARGA	1183122841	TCHELBIWO
47	BOUBA MADI	1059610082	GAGADJE
48	MITNA JONAS	1114034077	KANGALERI
49	BOULA OUMAROU	1114034088	KANGALERI
50	TAPSIRI JANVIER	1130580254	MADOULI
51	TAPLESKOS WANDALA	1124024893	MADOULI
52	TCHAWÉ HOUWE	1147226612	MADOULI
53	ASTA RACHEL	1147226760	MADOULI
54	ZAHOUMBI	1184689326	MADOULI
55	NGAIMONGAKNA	105368719	MADOULI
56	JAKANSOU JEAN	113402307	MADOULI
57	DAKWA ELISABETH	1034225665	MADOULI
58	DJOMO JOSEPH	114722677	MADOULI
59	NASSOUMAI	114722669	MADOULI
60	HAPSATOU HASSOUMI	114722826	GARRE
61	ASTA DELPHINE	1095979798	BANKARA
62	MOULDA FERTEEM	1142384324	BANKARA
63	MAIGOUGA JACQUELINE	1114033782	BANKARA
64	MAIYEGUE MARIE	1123897418	BANKARA

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

65	GERDEM MAIDANDI	1122146980	BANKARA
66	MAIFETE KOUKREO	1123897407	BANKARA
67	RINGWA DJIBONGUE	1062805855	BANKARA
68	YASSIDI	1142614681	BANKARA
69	DJARRA DJIME	1114033151	MBANKARA
70	WABI BIRRE	1106893615	OURO-GOUBE
71	ASTADJOUMA KARI	105888224	OURO-GOUBE
72	TCHINTOUA MADI	1047694898	KANGALERI
73	BOULAMA TCHARI	1187144971	KANGALERI
74	ALI MAI	1053930461	KANGALERI
75	AMMANGANA TCHARI	1114032202	KANGALERI
76	AMINATOU OUMAROU	1106892401	KANGALERI
77	AISSA ALHADJI TCHARI	1106890016	KANGALERI
78	ABBA SOUBIANE	119484892	KANGALERI
79	BINTOU KORNA	1106890304	KANGALERI
80	TCHARI MALLOUM	1114032954	KANGALERI
81	ABBA BOLI	1122146005	KANGALERI
82	HAOUA HAMAN	1122147116	NGARRE
83	BINTOU KIMERA	1122266178	NGARRE
84	KOMMA AVANA	105194146	FORLAMY
85	AISSATOU OUMAROU	1147228454	DAMBAIRE
86	OUMAHANI BOUBA	1148383417	TAPAYEL
87	MAMOUDOU HAMAN	1044922389	OURO-ALKALI
88	HAMAN NDJIDDA	1123896064	OURO-ALKALI
89	AISSATOU HAMAN	1142383660	OURO-ALKALI
90	AISSA OUMAROU	1088129995	OURO-ALKALI
91	DJIBIRI HAMAN	1106893257	OURO-ALKALI
92	HOURRATOU	1123897363	OURO-MAONI
93	GADJI ABBA	1125789655	OURO-MAONI
94	ALIOUM BELLO	1124024859	OURO-MAONI
95	MOUNKAUGOU BERNA	104315170	OURO-MAONI
96	AISSA OUMAROU	113916976	OURO-MAONI
97	MAMMA OUMAROU	114382917	OURO-MAONI
98	ASTADJAM ADJI	1123896145	OURO-MAONI
99	SALAMATOU HAHMADOU	1142611691	OURO-DALLA2
100	MADJI KELLOU	1126266662	OURO-DALLA TAR
101	ASMAOU DADJI	1142612037	OURO-DALLA TAR
102	ABDOU ALI	1142614261	OURO-DALLA TAR
103	AISSA MAINA	1142611831	OURO-DALLA TAR
104	KAGOU HASSAN	1134020944	OURO-DALLA TAR
105	KANTCHOULOUM MOUSSA	1142611881	OURO-DALLA TAR
106	MAMMADI MOUSSA		OURO-DALLA
107	PALMATA AWANAMA	1114053690	KANGALERI
108	ASTA WABI AHMADOU	114214234	NGASSA 1
109	ASTA DJOUMA IBRAHIM	1122146429	NGASSA 1
110	MOUSSA AMADOU	1083661339	YOLDEO GARRE
111	AMINATOU GALDA	1139169394	NGASSA 1
112	DJOULDE NDJIDDA	1106560396	NGASSA 1
113	HABIBA NDJIDDA		NGASSA 1
114	HAMAN BELLO	1124024871	NGASSA 1
115	MADI ALFRED	114238207	NGASSA 1
116	DOUDJA DINA	114261201	NGASSA 2
117	KELLOU ABBA	112389551	NGASSA 2
118	ISSA BOUBAKARI	114478371	NGASSA 2

**Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019**

119	DOUDOU	1122145248	YOLDEO GARRE
120	ASTA FATIMA ADAMA	1130709096	NGASSA 1
121	DJARA MAMOUDOU	1139169433	NGASSA 1
122	OUMAROU ABBA	1123895218	NGASSA 2
123	MOUSTAPHA BOULAMA DOBI	1177164302	NGASSA 2
124	AISSA FARIKOU	1139168886	NGASSA 1
125	EGRA JEAN PAUL	1168127167	NGASSA 2
126	MAIKARA DIDJO	1130708457	NGASSA 2
127	YOUNGOU DA BANYAM	02047151LG	OURO - KAI GAMMA
128	DJARRATOU OUMAROU	1142383584	NGASSA 1
129	KELLOU DJAMAHA	1142383903	OURO- KAI GAMMA
130	DIDJA OUMAROU	1121583494	OURO- KAI GAMMA
131	TOPME TIYO	1142383914	OURO- KAI GAMMA
132	FATMATA DJODA		OURO- KAI GAMMA
133	SALI HAMIDOU	1167793420	OURO- KAI GAMME
134	HAOUA YADJI		OURO- KAI GAMME
135	AMINATOU YADJI		OURO- KAI GAMMA
136	GOIGOI LUINA		LOUKGABAMBE
137	ANIWA ROSALINE	1123897393	OURO-GALDIMA
138	BINGA	1118679692	OURO-GALDIMA
139	WITAMOU MADELEINE	1123897441	OURO-GALDIMA
140	DANKREO DARBELE	1123897566	OURO-GALDIMA
141	DOURI MARCELINE	1184690634	OURO- GALDIMA
142	DJARRA DALIL	1106893787	NGARRE
143	ASTA SAWORSOU	1124024837	FORLAMY
144	DOUDOU AMNA	1133970422	FORLAMY
145	FOULDA MOUSSA		OURO-GALDIMA
146	DJARA GALDIMA	1105871151	OURO-HAMMA
147	ZOULDA ROSALINE	113131912460	OURO-GALDIMA
148	HAYATOU ALAGO	1106893785	FORLAMY
149	DJOURDA MADEILENE	1139169824	NGASSA
150	VALMA MANA	1145228775	MBANKARA
151	GOUIDA	1124857307	OURO-KAI GAMMA
152	SIDIKI MAURECK		OURO-GALDIMA
153	MAMMA SADOU	1105871335	MBANKARA
155	NDIKWA SYLVIE	1123897202	MBANKARA
156	VOULDA PAULINE	1190379102	MBANKARA
157	FANDEO KAOGA STANISLAS	1138063730	MBANKARA
158	TOUGOUDA		OURO-DJAM
159	OUMAROU		OURO-DJAM
160	MOUNA GABILAROU		OURO-DJAM
161	MASARGUE MAINE		OURO-DJAM
162	SIRGUE	1142614773	
163	MAILI JACQUELINE	EN4E42115W2624P24T2	OURO-GALDIMA
164	KIKRIO DJAKLISSAM	1190375949	OURO-GALDIMA
165	ASTA FADUE	20170736547220	OURO-HAMMA
166	LAWA HAKNA	103420339	OURO-HAMMA
167	BAYANG MOUIGOUI	1106893811	LOUKAGBAMBE

**Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019**

168	IGRI ROSSI	1106894612	OURO-GALDIMA
169	AMAGANA KACOU	1122145211	KARGAJI
170	FALMATA MALOAM MAY	1123895735	KANGALERI
171	IYA ABOUKAR	1147227273	GARGAJI
172	TOUKSANDOU PERTEMOU	1036035767	TCHELBIWO
173	HAMADOU OUMARA	1142384232	NGASSA 2
174	YINGWE MARCEL	1106560368	TCHELBIWO
175	DZEBBA MAMOUDOU	1123895229	NGASSA 2
176	MAISSOULAI NGAWÉ MADELEINE	118160236	NGASSA 2
177	MAIGAITOUIANG		OURO DJAM
178	FARIANG PERDEM		OURO-GALDIMA
179	MAILAMA YUIDA		OURO-KAI GAMA
180	REBECCA		OURO-HAMMA
181	DIDJA MARTINE		OURO-HAMMA
182	BANAN WOIBE		OURO-GALDIMA
183	DIGUIN RINSOU	1181627596	OURO- GALDIMA
184	FAIWE VANAR		OURO-GALDIMA
185	SALMAN		OURO HAMMA
186	FADIMATOU SADOU		OURO HAMMA
187	SOUADJO BOUBA		OURO-HAMMA
189	GADDI MARTINE		OURO GALDIMA
190	NDIKWE SAMTOIN		LOUGABAMBE
191	LABA LIKAOSSOU		LOUGABAMBE
192	HABIBA NDJIDDA		NGASSA 1
193	DOUDOU OUMAROU		NGASSA1
194	KOUKREO		MBANKARA
195	NALASSOU PAULINE		MBANKARA
196	MAILADA CHRISTINE		MBANKARA
197	DJARA BATCHAR		KANGALERI
198	AMINATOU ABACHA		KANGALERI
199	MAINA MALLOUM		KANGALERI
200	AISSA ABATCHA		GARRE

**13. Les difficultés généralement rencontrées par les personnes vulnérables**

- Inexistence d'une prise en charge des orphelins vulnérables
- Inexistence d'une subvention des élèves orphelins vulnérables
- Isolement des malades
- Inexistence d'une prise en charge du mal voyant
- Pénibilité du travail
- Faible pouvoir d'achat
- Difficulté d'accès aux terres cultivables
- Inexistence d'une prise en charge des personnes de 3<sup>e</sup> âge
- Abandon par les membres de familles
- Faibles revenus
- Difficultés d'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, logement etc.)
- Difficultés liées au déplacement des handicapés
- Absence totale des services de prise en charge psychosociale des personnes vulnérables (MINAS, hôpitaux/centres médicaux, d'écoute conseil)

**14. Quelques problèmes et contraintes locales et solutions envisageables**

<b>Contraintes principales</b>	<b>Solutions envisagées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>contraintes naturelles et conjoncturelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le problème de l'accès et de l'indisponibilité permanente de l'eau dans la commune</li> <li>▪ La pauvreté des sols (existence de sols arides et infertiles) ; Terres agricoles peu fertiles</li> <li>▪ les passages récurrents des éléphants,</li> <li>▪ fortes chaleurs en saison sèche</li> <li>▪ potentiel agricole (naturel) peu valorisé</li> <li>▪ changements climatiques (baisse de la pluviométrie, bouleversement des saisons)</li> </ul> </li> <li>✓ <b>Les contraintes structurelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Empiètement des zones de pâturage/inversement, empiètement des champs par les agriculteurs locaux et par les éleveurs transhumants</li> <li>▪ Les conflits autour de la gestion des points d'eau (partage des responsabilités, allégations de distribution inéquitable des points d'eau dans les quartiers et/ou dans les villages de la commune</li> <li>▪ Consommation abusive des stupéfiants auprès des jeunes notamment</li> <li>▪ Coupe abusive de bois</li> <li>▪ Taux d'abandon et de déperdition scolaire élevé auprès des enfants notamment des jeunes filles et adolescents des différentes localités</li> <li>▪ La déperdition scolaire pour défaut d'acte Les populations ne voient pas le bien-fondé de l'école,</li> <li>▪ Les mariages précoces, souvent forcés des jeunes filles (autour de 10-12 ans)</li> <li>▪ Le vol de bétail/Divagation du bétail</li> <li>▪ Village difficile d'accès en saison de pluies du fait des routes impraticables et des pluies abondantes</li> <li>▪ Absence/faiblesses des services sociaux de base (hôpitaux, électricité, centres de formation) dans certains quartiers ou villages de la commune</li> <li>▪ Moyens de production agricoles limités (intrants, matériels, magasins de stockage, appuis divers) ; difficulté pour écouler les produits en saison pluvieuse dues au mauvais état des routes</li> <li>▪ Les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs transhumants autour des champs et points d'eau</li> <li>▪ Dynamisme économique quasiment nul dans certains villages, absence de marchés/marchés peu ou pas structurés/ marchés non permanents etc., flux d'échanges insignifiants, économie de subsistance-production à petite échelle, absente d'unités de transformation industrielle des produits locaux, faible structuration des groupements économique</li> <li>▪ Passage sporadique des éléphants qui s'accompagne des destructions des récoltes</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Relativement à l'accès à l'eau potable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Favoriser l'accès et la disponibilité de l'eau potable (réhabiliter les seuls ouvrages disponibles voire (ré) construire les ouvrages manquant) ;</li> <li>✓ Mise sur pied/redynamisation des Comités de gestion des points d'eau/appuis techniques et matériel ;</li> <li>✓ Capitaliser voire proposer des bonnes pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques ;</li> <li>✓ Proposer une stratégie globale d'atténuation des effets pervers des changements climatiques en partenariat avec les sectorielles de l'Etat concernées ;</li> </ul> <p><b>Relativement aux terres arides et infertiles et au foncier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Restaurer les sols dégradés en vue de favoriser l'essor des activités agricoles dans les villages concernés ;</li> <li>✓ Faire un plaidoyer pour la réforme foncière au Cameroun (accès, gestion et transmission des terres) ;</li> <li>✓ Mettre sur pied une politique locale de lutte contre le phénomène d'accaparement des terres ;</li> <li>✓ (ré) aménager les couloirs de transhumance, aires de pâturage, champs et sensibiliser les populations locales sur la nécessité du respect des espaces aménagés</li> <li>✓ Règlementation de la coupe de bois/sensibilisation sur la nécessité du respect de l'environnement ;</li> </ul> <p><b>Sur le plan éducatif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mener des études sur l'ampleur du phénomène de déperdition scolaire chez les enfants en âge scolaire</li> <li>✓ Faciliter l'obtention des actes de naissance pour les enfants afin de favoriser leur retour à l'école</li> <li>✓ Mettre sur pied des stratégies appropriées pour s'attaquer au phénomène de mariages précoces</li> <li>✓ Mettre sur pied des stratégies en vue de palier ou réduire l'addiction des jeunes aux drogues et à l'alcoolisme (sensibilisation, appuis psychosocial, réinsertion sociale et professionnelle)</li> </ul> <p><b>Sur le plan associatif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Créer/viabiliser les centres jeunes et femmes ;</li> <li>✓ Susciter le regroupement des populations locales en associations, réseau, coopératives)</li> <li>✓ Viabiliser les seuls regroupements villageois existants ou susciter lesdits regroupements (GIC, coopératives, AVEC);</li> </ul> <p><b>Sur le plan de l'économie locale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Susciter la création ou la résurrection de marchés locaux</li> <li>✓ Réhabiliter les pistes locales en vue de faciliter l'acheminement des productions Songer à la création des unités de stockage etc.</li> <li>✓ Mise sur pied de groupement de producteur Relancer et soutenir les activités de reboisement</li> </ul> <p><b>Relativement à l'aspect cohésion sociale</b></p>

manque d'électricité dans les villages et son impact sur la les performances scolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Créer/viabiliser les cadres de concertation villageois</li> <li>✓ créer une plate-forme de discussion éleveurs/agriculteurs</li> </ul> <p>Créer des activités fédératrices pour renforcer la cohésion sociale (foires culturelles, activités sportives, kermesses etc.)</p>
--	--

**15. Quelques problématiques pertinentes au regard des contextes locaux**

- ✓ « *La distribution spatiale des infrastructures communautaires de base (écoles, formations sanitaires, points d'eau etc.) et problèmes de cohésion sociale liés* » ;

Cette problématique paraît pertinente à plus d'un regard : d'abord, du constat fait, la construction d'un ouvrage communautaire (école, hôpital, points d'eau etc.) semble beaucoup plus adossée sur des considérations politiques et autres plutôt que destiné à répondre aux aspirations profondes des populations vulnérables qui sont dans le besoin. Il y a presque toujours derrière la construction d'une infrastructure communautaire normalement destinée à la population locale, une logique d'intérêts privés généralement des chefferies traditionnelles ou individus influents, des mobiles ou tentatives de récupération à des fins politiques de la part des élites locales. La conséquence directe en est qu'il existe une distribution spatiale discriminatoire des infrastructures communautaires vis-à-vis des plus pauvres. L'on note également que les populations qui sont le plus dans le besoins (besoin d'eau, de santé, besoin d'accès à la terre etc.) sont privées de l'essentiel ; une bonne partie de la population locale se trouve en marge des projets et programmes gouvernementaux, n'a pas accès aux services sociaux de base. Cet inégal accès aux services essentiels pourrait se constituer en ferments rédhibitoires à la cohésion sociale d'où la nécessité pour le Programme RESILAC de faire un plaidoyer en vue d'un meilleur accès de tous auxdits services ; bien avant, il serait judicieux d'approfondir la problématique de la distribution spatiale et temporelle des infrastructures communautaires pour en comprendre les logiques, saisir et déconstruire les forces symétriques et proposer des alternatives en vue d'un développement harmonieux et équitables de nos territoires.

- ✓ « *Le découpage administratif et traditionnel local et problématiques liées* » ;

Certes, il existe un découpage des différentes unités administratives de nos territoires, mais quelles en sont les logiques endogènes, les mobiles qui les sous-tendent ? Les constats à priori faits est qu'il existe de nombreux exemples de découpages administratifs qui se situent en dehors des logiques rationnelles de management des territoires et des nécessités réelles et locales. Certains découpages, particulièrement concernant l'organisation traditionnelle locale, les chefferies traditionnelles, sont adossés sur des illogismes géographiques loin des nécessités de renforcement de la cohésion sociale entre les groupes ethniques, culturels et religieux. Ces découpages s'insèrent beaucoup plus dans une logique patriarcale, familiale, basée sur l'héritité des primo-fondateurs des cités, les soi-disant autochtones parfois aussi assises sur les volontés démesurées des familles politiques ou familles tout simplement. L'idée n'est pas ici de remettre en cause le « découpage administratif local » mais de voir en quoi et pourquoi ce découpage pourrait constituer une sérieuse entrave à la bonne gouvernance locale et à l'implication de toutes les catégories sociales (jeunes, femmes etc.) dans la vie de la cité. L'idée est d'attirer les attentions sur les dérives autocratiques d'un pouvoir local distant de la population.

- ✓ « *Les pesanteurs politiques et socio-culturelles dans la mise en œuvre du Programme RESILAC* »

RESILAC connaît déjà ou connaîtra des vents contraires à ses nobles objectifs et à ses actions se voulant justes, équitables et durables. Des premiers constats faits, il existe à des degrés divers des pesanteurs qui ont pour terreau des normes sociales (coutumes, habitudes, traditions, préjugés, croyances, a priori, jugement de valeurs) et des pratiques qui pourraient faire échouer notre vision, notre projet de sociétés. Ces valeurs ou forces symétriques, il y a lieu de les remettre sur la sellette pour essayer de comprendre les logiques endogènes qui sous-tendent les actions des acteurs locaux. Ces logiques peuvent être relatives à la condition ou tout simplement le regard que l'on porte sur la femme/fille dans nos villages ; elles (logiques) peuvent également être relatives aux jeunes, aux personnes âgées, les veuves, orphelins, handicapés et autre. L'on constate a priori que les comportements, les attitudes et les habitudes locales ont pour points d'ancrage les normes et pratiques sociales nées et consolidées dans l'espace et le temps. L'examen de la problématique des pesanteurs socioculturelles dans la mise en œuvre du Programme RESILAC serait l'occasion idéale pour essayer de comprendre bon nombre de logiques endogènes, essayer autant que faire se peut, de mettre sur pied des

stratégies non pas pour les bousculer, mais pour les réorienter en vue de réduire tout au moins leur charge de destruction sociale.

En résumé, on peut retenir des diagnostics que :

- Dans la plupart des villages, le mouvement associatif est faible. Les Groupements d'Initiatives Communes (GIC), les Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE), les associations des femmes, les coopératives, les Comités Villageois de Développement (CVD), les cadres de concertation, etc. ne fonctionnent pas. La plupart de ces associations sont ou fictives ou tenues par des responsables qui en font leur fonds de recherche de crédit auprès des établissements des microfinances soit elles se retrouvent au sein d'une plateforme d'association (réseau des femmes) tenue par une élite (féminine) qui en fait un outil politique ou ascension sociale individuelle ;
- Dans la plupart des villages, les populations éprouvent une certaine réticence vis-à-vis des organisations humanitaires ou programmes de développement du fait des promesses non tenues à leur rencontre. De ce fait, même tenir une réunion avec les populations ou les groupements est très difficile. D'où l'invite à RESILAC d'avoir une approche participative avec les communautés dans l'exécution de ses activités ;
- Dans quasi-totalité des villages, les populations n'ont jamais pu résoudre un problème pertinent de façon collective : réparer une route, mettre en place un moulin pour réduire la charge aux femmes pour moudre le mil, mettre en place une stratégie d'établissement d'actes de naissance aux enfants en âge scolaire, etc. ;
- La quasi-totalité des villages ont des difficultés d'accès à l'eau de consommation de qualité, mais quand bien même il existe un ouvrage hydraulique en panne, le comité de gestion ne parvient pas à mobiliser les fonds nécessaires aux réparations ;
- De nombreux enfants n'ont pas d'acte de naissance, tous les villages visités sont concernés.

#### **16. Quelques recommandations à l'issu des diagnostics**

##### **a- Recommandations d'ordre général**

- ✓ Dresser une cartographie des ouvrages communautaires existant dans la Commune et faire des analyses afin de voir si leur distribution spatiale répond aux besoins des populations locales ;
- ✓ Dresser une cartographie visualisable des zones conflictogènes et faire une analyse des conflits liés ;
- ✓ A partir des problématiques identifiées lors de l'atelier de restitution des diagnostics et des réflexions de l'équipe du pilier 1, définir des stratégies et mettre sur pied des plans/cadres locaux de concertation pour la gestion du terroir, la gestion des conflits et de renforcement de la cohésion sociale ;
- ✓ Mener des diagnostics en profondeur pour comprendre les logiques de construction des espaces/territoires (construction des quartiers, villes sur la base des affinités ethniques, tribales et religieuses) et mesurer le degré d'incidence de cette logique sur la cohésion sociale des entités ;
- ✓ Mener des diagnostics sur les organes annexes des institutions éducatives (APEE, AME, « Gouvernement des enfants ») pour cerner leurs forces et faiblesses ;
- ✓ Mettre sur pied une plateforme de réflexion et de renforcement de ces organes.
- ✓ intégrer les jeunes dans les prises de décisions communautaires en écoutant leurs points de vue ;
- ✓ Réduire la délinquance juvénile et l'exode rural en encourageant les jeunes aux travaux agricoles et d'élevage ;
- ✓ sensibiliser les parents sur l'importance des jeunes et femmes dans les prises des communautaires villageoises ;
- ✓ créer un centre des promotions des femmes et jeunes dans la gouvernance locale ;
- ✓ Retour aux principes religieux ;
- ✓ Mettre en avant l'important du rôle de la maman dans l'éducation de l'enfant ;
- ✓ Résolution des problèmes du couple hors des enfants ;
- ✓ Envoyer les enfants à l'école.

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

**b- Recommandation dans des domaines cibles**

<b>AGRICULTURE</b>		
Les cultures du sorgho (SP et SS) et le petit mil constituent les principaux vivriers abondamment cultivés et consommés par la population rurale. Le coton et l'oignon constituent les principales cultures d'exportation. Les autres cultures telles que le maïs, l'arachide, le niébé, les fruitiers etc. se classent comme cultures de rente et d'autoconsommation.		
<b>PROBLEMES/PRACTIQUES ACTUELLES</b>	<b>SOLUTIONS PROPOSEES</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b>
<p>Baisse générale de la fertilité des sols et des rendements                      Délaissement de la jachère au profit des cultures de rente sur les espaces cultivables ;                      champs et Karal s'alterne, pratique des oignons en saison sèche sur les champs, ou bien pratique du coton sur les champs                      Utilisation                      Utilisation des engrais chimiques                      Utilisations des pesticides et herbicides abusivement (ROUND UP) avec risque de contamination des sols et nappe phréatique</p>	<p>Utiliser les semences améliorées à la place de la semence traditionnelle puisée dans les graines récoltés ;                      Pratique de la jachère ;                      Pratiquer la rotation des cultures (sorgho-Penicilliaire, coton-sorgho, etc.)                      Pratiquer le parçage des animaux sur les parcelles avant cultures ;                      Pratique de la culture associée ;                      Amendement des sols par des engrais bio : l'épandage de fumier d'au moins 5 t/ha ;                      Faire de l'association céréales-légumineuses (ex. sorgho/niébé) ;                      Adopter la culture du maïs pour renforcer la culture du sorgho SP ;                      Faciliter l'accès des paysans au fumier, aux engrais organique et aux techniques de protection des sols et favoriser l'utilisation effective de ces différentes techniques ;                      Faire du billonnage sur karal (terrain de Muskwari)</p>	<p>Mise en coopérative des producteurs, pour diminuer les charges, améliorer les rendements, fourniture des intrants à crédit, équipé à crédit dans le cadre d'un système de Cercles de Caution Solidaire (CCS) dans les villages de regroupement de ses coopérateurs. Suivre la livraison contractuelle du produit à la coopérative en période de hausse du prix du produit, où certains coopérateurs refusent d'honorer leur engagement contractuel de livraison du produit à la coopérative au profit de la vente directe sur le marché local ;                      - Introduire aisément les innovations dans les zones de productions                      - Collecter et remonter les données sur les productions des membres.                      Organiser les producteurs du sorgho en coopérative avec conseil d'administration qui se ramifie sur toute la commune ;                      Renforcer les coopératives à les engager à la vulgarisation des meilleures semences du Muskwari résistantes aux attaques des bestioles et maladies ;                      Aider les coopératives à disséminer les semences auprès des populations dans la commune ;                      Aider les coopératives à mettre en œuvre un système de crédit équipement pour permettre aux paysans d'acquérir (1 paire de bœufs - 1 charrue - 1 charrette) afin d'améliorer la productivité et la durabilité de leurs systèmes de cultures ;                      Pour améliorer la production du Muskwari et du sorgho de SP, chaque cultivateur devait posséder une charrue, une charrette et une paire de bœufs afin d'assurer les opérations de culture (labour, sarclage...) dans son exploitation et surtout pour</p>

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

		<p>transporter les bouses et déchets organiques, et les enfouir dans les champs ;</p> <p>Il ressort de cette enquête diagnostic que l'accès aux intrants, notamment les semences de qualité et les engrais (urée, NPK, fumier), constituent les principales contraintes à l'adoption et à l'expansion de l'agriculture dans ces deux communes. Pour y remédier à cette situation et permettre ainsi aux paysans de mieux produire, nous recommandons que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– les coopératives soient renforcées pour se doter des services de financement de la production des semences de base ;</li> <li>– de mobiliser les moyens pour se faire accompagner par l'Etat, la commune et l'entrée des privés dans la transformation et la commercialisation des productions agricoles ;</li> <li>– de mobiliser les structures de crédit rural pour les possibilités d'octroi de crédit de campagne aux paysans.</li> <li>– d'encourager les achats groupés des productions des céréales auprès de groupements de producteurs dans les zones à fortes productions situées autour des zones déficitaires ;</li> </ul> <p>Toutes les activités agricoles devraient être, planifiées, exécutées, suivies et évaluées par les coopératives fortes ;</p>
<p>L'acidification des sols, une baisse du taux de la matière organique, une baisse de la capacité d'échange cationique et de nombreuses poches d'érosion</p>	<p>Pratiquer les cultures en couloirs utilisant le Cassia siamea, associations agroforestières intégrant Faïdherbia, albida, Cajanus cajan, Eucalyptus camaldulensis et Acacia ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– accroître la capacité d'investissement des paysans en facilitant leur accès au crédit et en créant des conditions pour une diversification des activités agricoles et non-agricoles ;</li> <li>– investir dans les infrastructures de base (routes, points d'eau, etc.) pour accroître la productivité du capital en milieu rural ;</li> </ul>	<p>Réparation des terres devenues incultes devrait être se faire avec les paysans afin qu'ils intègrent ces techniques dans les pratiques quotidiennes ;</p> <p>La dégradation des sols est généralement causée par la pauvreté, la non-propriété foncière et l'inadéquation de la politique agricole gouvernementale qui ne profite pas à la grande majorité des paysans ;</p>
<p>La contraction progressive de la saison pluvieuse ;</p>	<p>Utiliser les cultures des spéculations de durée courte ;</p>	

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

L'accroissement de l'agressivité des pluies ;	Faire du billonnage sur karal (terrain de Muskwari)	Les Coopératives, avec l'aide des services techniques, développeront un programme d'exploitation des ressources en eau (eaux de pluie et plans d'eau) en vue de leur utilisation pour promouvoir les cultures de contre-saison
Attaque des champs par les maladies et ravageurs à tous les stades de développement et en stock ; Traitement de mauvaise qualité par des pesticides des plantes et des récoltes ; Manque de solution chez le paysan devant la catastrophe Pourrissement de la plante/Perte de la plante	Utilisation du traitement approprié, se rapprocher des techniciens : Bon choix de la semence, traitement avant semis, pendant et après récolte	Suivi des paysans est plus facile en coopérative qu'individuellement ;
Pressions démographique sur les terres	Sensibiliser les populations sur la baisse du taux par le planning familial	les densités actuelles de population dépassent largement les capacités de charge qui sont estimées à 34 habitants/km2 et 7 animaux (pour une agriculture simple), et 36 habitants/km2 et 7 animaux pour une agriculture intégrée
<b>ELEVAGE :</b> La commune est une zone par excellence d'élevage des bovins, caprins et de la volaille.		
Les animaux sont mal vaccinés ; Les vaccins ne couvrent pas toutes les maladies des animaux ; Les animaux meurent beaucoup ;	Assurer la couverture vaccinale du cheptel présent, Toujours se rapprocher des vétérinaires pour la santé des animaux	La diversification de la production animale est une nouvelle dynamique à encourager. Cette dynamique ne peut être bénéfique quand mettant les éleveurs en coopératives dans les deux communes. Les coopératives s'occuperont des de l'appui technique et organisationnel des éleveurs, du service des soins des animaux, de l'approvisionnement en nourriture, en eau de bonne qualité, de la production laitière et de l'élevage porcin et de la volaille. C'est dans le cadre de ces coopératives que des espaces de pâturage pourront être négociés avec les autorités traditionnelles, les pasteurs nomades Peuls venus des pays voisins, pour contrôler les couloirs, les espaces, les maladies...

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

Les animaux n'ont plus d'espace de pâturage dans les villages d'enquêtes ; Il n'y a plus d'herbe ; Envahissement des bœufs des transhumants venant des pays voisins ;	Négociations des parcs fourragers et réglementation de l'exploitation des espaces de pâturages ;	Les coopératives et les autorités compétentes négocieront et mettre en place des parcs fourragers afin de limiter la transhumance et prévenir les conflits agro pastoraux
Crainte du pouvoir traditionnel pour se mettre en travers des groupes des éleveurs ;	Plaidoyer pour présenter le bien fondé de regroupement ;	
<b>MARAICHAGE</b>		
Les populations ont en plus de la culture de saison de pluie et de saison sèche, adoptées la culture maraîchère pour joindre les deux bouts		
Utilisation des engrais inappropriés ; Utilisation des engrais de mauvaise qualité	Utilisation du compostage à la place des engrais inadaptés et ou de mauvaises qualités	Grouper les maraîcher en coopérative, pour coordonner les activités ; -achats du matériel de travail, de traitement. Pour faire des achats groupés et de ventes groupées ;
Mauvaise utilisation des eaux ; Gaspillage d'eau Refoulement des pesticides dans les eaux souterraines	Utilisation du système goutte à goutte, plus économique à l'utilisation des eaux souterraines et permet de protéger du retour des eaux souillées dans la nappe phréatique	Les forages pratiqués dans les villages par les maraichers causeront à la longue des épuisements des nappes, la pénétration des pesticides et autres produits pour contaminer les nappes phréatiques ;
Asymétrie d'information sur les prix à l'écoulement des productions, la loi des intermédiaires La vente ambulante des oignons et tomates une absence de structures de stockage (magasin, chambre froide) ; Difficulté de transport de la récolte vers les marchés d'écoulement ; Incapacité de transformation des récoltes qui pourrissent dans les marchés ou qui sont vendues à perte	Regroupement des maraichers pour s'informer des prix et vendre en groupe Mettre sur pied un système d'information de marché efficace et de favoriser une meilleure coordination des acteurs, Construire des magasins de stockage par la coopérative des maraichers ; Renforcer les maraichers à la bonne récolte et conservation des fruits et légumes récoltés ;	une amélioration de l'efficacité du marché grâce à l'intensification des arbitrages par les coopératives fortes pour minimiser la concurrence, la réduction des coûts de transactions et à une meilleure allocation des ressources, qui doivent se traduire par une réduction du différentiel de prix entre le producteur et le consommateur et une meilleure intégration des marchés. Une amélioration de l'équité par la réduction des asymétries d'information, notamment entre les commerçants et les producteurs, qui se traduiraient par une meilleure rémunération des producteurs
<b>GESTION DES CONFLIT</b>		
Il n'existe aucun mécanisme permanent de prévention, gestion et résolution des conflits dans la commune de Dargala	Mettre en place des espaces inclusifs dans les villages et la commune pour la culture du dialogue à la paix ;	Mettre en place des plateformes inclusives, de renforcer les capacités des acteurs et de véhiculer des messages de paix pour garantir la cohésion sociale dans la commune avec des ramifications dans les villages.

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

<p>Les mesures prises par l'Etat manquent de vigueur structurelle. Celles des autorités administratives répondent dans l'urgence au besoin de maintien de l'ordre et n'intègrent pas un cadre global de résolution permanente des conflits ; Inefficacité dans la gestion des conflits ; ils n'intègrent pas les principaux acteurs en conflit. Les initiatives de résolution des conflits de la société civile restent elles aussi peu pertinentes, les actions menées restant limitées au cas par cas.</p>		
<p>Conflits fonciers entre populations autochtones et allogènes</p>	<p>Des contrats devraient être établis entre ces deux exploitants dans le cadre des espaces de dialogue et de la culture de la paix pour préciser les conditions de cession des terres (la durée, des superficies, de la conservation des sols et des espèces (faune, flore))</p>	<p>Dans le cadre des espaces de dialogue et de culture de la paix, les différents</p>
<p>Absence de mécanisme de gestion des conflits</p>	<p>Création des espaces de dialogue, de la paix et de gestion des conflits, Mettre en place un mécanisme de plaidoyer en faveur de la paix</p>	<p>Créer des espaces locaux de médiation, pour favoriser un dialogue direct entre les personnes, les acteurs et d'alerte (formation aux stratégies de dialogue, de médiation, de négociation, d'esprit d'équipe et de communication) fournir aux acteurs clés les outils et les techniques leur permettant d'identifier, d'évaluer et de répondre aux problèmes les situations de conflits, et en appuyant et facilitant le dialogue et les processus de collaboration, de médiation, de résolution pacifique des conflits) Ces espaces devraient être accompagnées par les autorités traditionnelles, administratives, judiciaires, société civile, leaders communautaires ; Mettre en place un plan d'action de la société civile en faveur de la Paix, la Solidarité et la Fraternité, ceci à travers le renforcement des capacités des leaders des OSC sur le plaidoyer, la résolution pacifique des conflits, le leadership et la communication Mener des actions de plaidoyer auprès des différents acteurs : Etat, Chefs traditionnels/Religieux, ONG, Comités locaux de</p>

*Rapport des Diagnostics territoriaux Dargala, RESILAC, Avril 2019*

		développement...) pour intégration des agendas de prévention/gestion/résolution des conflits.
	<p>Organisation des ateliers de formation des leaders communautaires sur la résolution pacifique des conflits Et mettre en place un pool des médiateurs expérimentés Organisation des ateliers de renforcement des compétences en négociation, médiation et résolution des conflits</p>	<p>Ces formations auront pour objectif de mettre sur pied un réseau communautaire endogène renforcé sur la culture de la paix d'identification pro active, d'alerte précoce, de prévention et de gestion/résolution des conflits Les chefferies des quartiers/villages doivent être réunies autour des plateformes permanentes de veille pour prévenir les conflits</p>
<p><b>INSERTION DES JEUNES</b> Les jeunes sont les plus nombreux, leur désœuvrement interpelle tout projet ou programme. RESILAC devrait mettre en place des systèmes de parrainage et d'autonomisation pour les jeunes de l'espace afin de faciliter leur intégration sur le marché du travail. Le parrainage pour l'emploi est un système de coaching par une organisation, un individu bénévole, professionnel en activité ou retraité, qui partage son expérience et/ou ses réseaux avec un jeune pour l'accompagner dans son parcours d'accès à l'emploi.</p>		
<p>Inexpérience des jeunes pour s'insérer sur le marché du travail</p>	<p>Accompagner les projets des jeunes non scolarisés ou déscolarisés, diplômés ou non, porteurs de projets productifs valorisant les innovations, en individuel ou en groupe, âgés de 15 à 35 ans</p>	<p>L'accompagnement des groupements des jeunes passera par la formation et au renforcement des capacités en vue de l'installation des jeunes en auto-emploi. L'accompagnement se poursuivra par la création des juniors entreprises, ça sera sur le financement des projets productifs des jeunes. Pour beaucoup de jeunes femmes et de jeunes hommes, le travail décent continue de relever du rêve. Incapables de décrocher ce premier emploi décent tant convoité, ils restent dépendants de leur famille ou sont contraints de se réfugier dans le secteur informel Les Projets des Jeunes seront sélectionnés sur la base de la représentation d'une perspective réelle de vie ; -l'amélioration de l'estime de soi ; -le renforcement du sentiment d'appartenance à la société et sa reconnaissance par celle - ci</p>

